

La télévision à Radio-Canada

OTTAWA, 20 (C.P.) — La Société Radio-Canada étudiera sous peu la possibilité d'introduire la télévision au Canada, mais il se peut qu'elle n'ait pas un certain temps avant qu'on n'en vienne à une décision sur cette question, a déclaré aujourd'hui M. A. D. Duntun, président de Radio-Canada.

Dans un bref communiqué émis à l'issue d'une assemblée de deux jours du bureau des gouverneurs de Radio-Canada, M. Duntun a affirmé :

"Le bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada a décidé d'étudier les possibilités d'établir un système de télévision de propriété publique à Montréal et à Toronto.

"Cette étude couvrira les possibilités de la participation aux opérations de ces centres et d'autres intéressés au développement de la télévision au Canada."

Plus tard, M. Duntun a affirmé à la Canadian Press que cette mesure était le premier pas vers l'introduction de la télévision au Canada. Quoique l'on projette d'entreprendre sous peu l'étude de ces possibilités, rien n'indique quand on prendra une décision définitive dans ce cas.

Tué par un camion lors d'un accident survenu à Verchères

M. Raoul Chagnon, vieillard de 71 ans, de Verchères, a perdu la vie tragiquement, peu avant 7 h. hier soir, lors d'un accident survenu sur la grande route, non loin de son domicile. Il marchait sur un chemin quand il fut renversé par un camion conduit par M. Romelus Desroches, 63 ans, 2153, rue Desroches, à Montréal. On manda un médecin, mais il ne put que constater le décès de la victime.

Un verdict de mort accidentelle fut rendu, un peu plus tard, à l'issue d'une enquête tenue sous la présidence du coroner Viateur Paré, M.D., de ce district.

Les constatations d'usage furent faites par les détectives Louis-Philippe Jamin et Gaston Archambault de la Sûreté provinciale, et l'agent Henri Brisson, de la police de la route de la province.

Rome et Belgrade vont négocier

NEW-YORK, 20 (A.P.) — L'Italie s'est abouchée avec la Yougoslavie aujourd'hui afin de commencer des négociations directes entre les deux pays au sujet de Trieste.

Un porte-parole du consulat yougoslave a dit que Pietro Quaroni, ambassadeur italien à Moscou, avait rendu visite à Stanoje Simic, ministre yougoslave des Affaires étrangères, dans un hôtel de New-York, rapportant avec lui une communication du comité sur les traités de l'assemblée constituante italienne.

La communication exprime l'espoir que "les conversations directes entre la Yougoslavie et l'Italie commenceront et soient menées à bonne fin dans un esprit de coopération entre les deux pays."

Dans l'intervalle, de Rome, est venu un rapport disant que les discussions bilatérales sur Trieste seraient lieu à Belgrade ou à Rome plutôt qu'à New-York.

Réunion boycottée par les Musulmans

NEW-DELHI, 20 (A.P.) — Mohammed Ali Jinnah a provoqué, aujourd'hui, une autre crise dans la route agitée vers l'indépendance indienne, en annonçant un boycott de la Ligue musulmane de l'assemblée qui doit se réunir le 9 décembre afin de formuler une nouvelle constitution.

Déclarant que, d'après "les derniers estimés", il y avait eu 30,000 tués et 150,000 réfugiés dans la province de Bihar par suite des massacres hindous-musulmans, le chef de la Ligue musulmane a déclaré que l'atmosphère actuelle est trop "tendue" pour formuler une constitution.

Le refus de Jinnah a été révélé dans une correspondance avec le vice-roi, le vicomte Wavell, au moment où des invitations étaient transmises aux délégués à la convention de New Delhi. On croit qu'il est possible que l'assemblée se réunisse à la date fixée, mais qu'elle n'aura aucun caractère plus favorable après suite du refus de la Ligue qui prétend représenter 94,000,000 de Musulmans.

Jinnah écrit au vice-roi : "Le Congrès (parti) n'a pu protéger la vie et la propriété des gens innocents, pour ne rien dire au sujet des meurtres généralisés et de la destruction de la propriété qui ont lieu dans d'autres parties du pays où les Musulmans sont en minorité. Il est impossible de penser à formuler maintenant une constitution."

Jinnah a aussi déclaré que, "dès le début", le parti du Congrès, qui est à prédominance hindoue, n'avait pas accepté le plan de la mission du cabinet britannique pour la transition à l'indépendance et que la Ligue n'avait pu obtenir un vent de New Delhi. On croit qu'il est possible que l'assemblée se réunisse à la date fixée, mais qu'elle n'aura aucun caractère plus favorable après suite du refus de la Ligue qui prétend représenter 94,000,000 de Musulmans.

Un édifice que des Juifs font sauter

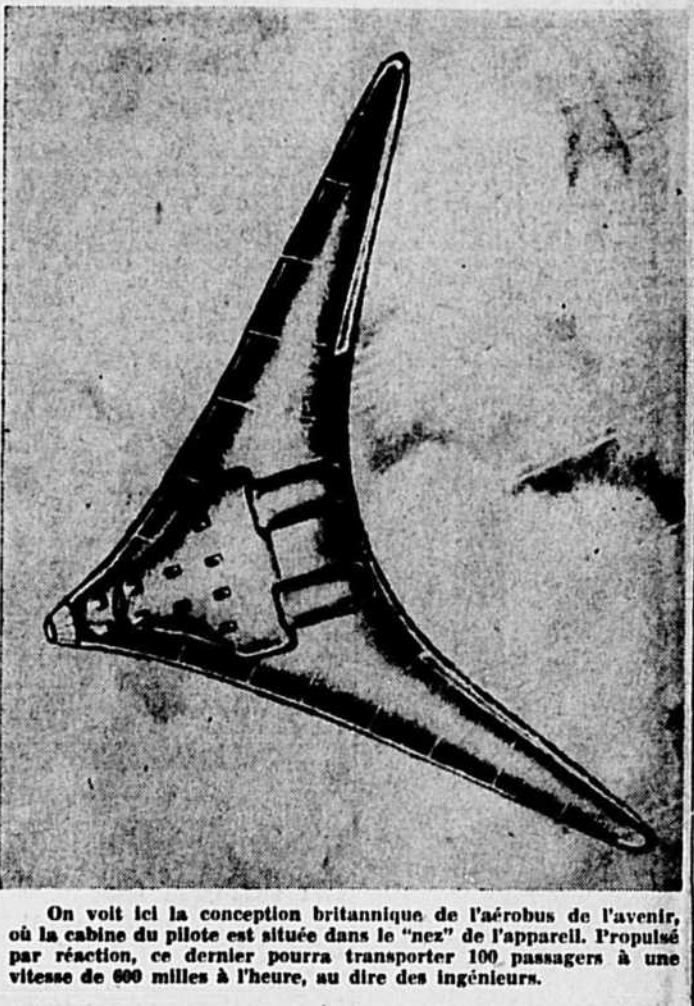
JERUSALEM, 20 (C.P.) — L'édifice de l'impératrice du royaume de Palestine a été rasé aujourd'hui par une terrible explosion, provoquant d'un petit chariot chargé d'explosifs placé par des Juifs, dans l'édifice. La police a déclaré qu'elle avait elle-même déclenché l'explosion et qu'elle avait sous-estimé la puissance de la charge.

Une personne, un policier juif, a été tué. Cinq personnes ont été blessées : un capitaine, un corporal de l'Armée et un sergent de la police britannique, un Arabe et un agent de police juif. Les fenêtres volaient en éclats dans un rayon de trois rues.

L'édifice avait été évacué par tout son personnel à la suite d'un avertissement anonyme donné par téléphone, 10 minutes avant l'explosion. Celle-ci eut lieu à 3 heures de l'après-midi.

La police a dit que trois Juifs, dont un habillé en Arabe, poussèrent un petit chariot à bras du type dont les Arabes se servent pour les livraisons, jusque dans l'édifice et prirent la fuite en assés.

Aérobis de l'avenir



On voit ici la conception britannique de l'aérobis de l'avenir, où le cabine du pilote est située dans le "nez" de l'appareil. Propulsé par réaction, ce dernier pourra transporter 100 passagers à une vitesse de 600 milles à l'heure, au dire des ingénieurs.

Pour le grand jeu du désarmement

LAKE SUCCESS, N.Y., 20 (C.P.) — La Russie s'est aujourd'hui éloignée d'une proposition des Etats-Unis demandant que toutes les puissances alliées fournissent des renseignements complets sur les forces armées qu'elles maintiennent au pays ou à l'étranger.

Le commissaire soviétique aux Affaires étrangères, M. Molotov, a soumis pour sa part au comité politique des Nations-Unies une proposition en faveur de la publication de tous les renseignements utiles sur les forces entretenues par un pays à l'étranger.

Mais il a précisé que la principale mesure proposée par les Etats-Unis, couvrant les forces armées d'un pays où qu'elles soient, n'avait été l'objet d'une étude approfondie du Conseil de ministres des Affaires étrangères.

La résolution de M. Molotov est allée un peu plus loin que la résolution originale soviétique, rejetée par le Conseil de sécurité plus tôt cette année, dans laquelle les Russes demandaient la publication de renseignements sur les forces alliées postées dans des territoires étrangers, mais non ennemis.

A la suggestion des Etats-Unis aujourd'hui, la résolution a été étendue pour couvrir les troupes et les bases maintenues dans tout pays étranger.

Au cours d'une allocution beaucoup plus modérée qu'on aurait pu le prévoir, M. Molotov a toutefois insisté sur la Russie, qui a déclaré la présence de forces américaines et britanniques à l'étranger ne visait aucun objectif défendable.

Et il souligna en passant que les Etats-Unis manifestaient un intérêt considérable pour l'Arctique.

Le sénateur Connally, démocrate du Texas, ne prit pas la peine de répondre que les troupes des Etats-Unis ne constituaient nulle part sur le globe une menace pour tout peuple ou tout pays pacifique.

Il ajouta qu'il était possible d'obtenir rapidement tous les renseignements qu'on pourrait désirer sur les dispositions des Etats-Unis, "Nous devons tous jouer cartes sur table", a-t-il dit. La résolution de l'Assemblée a été votée à l'unanimité.

Les Américains ont enregistré leurs vives et leurs richesses d'un bout à l'autre de l'univers dans le seul but d'assurer la paix.

Ce fut l'unique objet de leur guerre et c'est maintenant tout ce qu'ils veulent, a souligné le sénateur Connally.

Le sénateur a ajouté que les Etats-Unis avaient 5,000,000 de soldats à l'étranger à la fin des hostilités et que ce total n'est plus présentement que de 800,000.

M. Ernest Bevin, secrétaire britannique aux Affaires étrangères, qui est à New-York pour les délibérations du Conseil des ministres de l'Extérieur, répondra probablement au cours de la matinée après avoir étudié tout le discours de M. Molotov.

Entre-temps, sir Alexander Cadogan, délégué britannique permanent aux Nations-Unies, a déclaré qu'il n'était pas prêt à parler, mais il a ajouté qu'il se demandait où M. Molotov croyait pouvoir en venir avec sa résolution.

Selon le secrétariat, il semble probable que l'Assemblée puisse terminer son travail pour le 11 décembre.

Huxley a invité les Russes à l'UNESCO

PARIS, 20 (A.P.) — Julian Huxley, avant britannique, a aujourd'hui demandé ouvertement à la Russie de se joindre à l'Organisation des Nations-Unies pour l'avancement de l'éducation, de la science et de la culture, et a dit que les idéologies antagonistes ayant leur foyer en Russie et aux Etats-Unis dictaient plusieurs des politiques immédiates de l'UNESCO.

Dans un rapport sur son travail comme secrétaire général de l'Organisation, M. Huxley a dit à la première conférence générale de l'UNESCO que le conflit idéologique est un des "faits de la masse finale de l'histoire".

Léon Blum, ancien premier ministre socialiste français et chef de la délégation française, a été élu président de la conférence. Le poste de directeur général de l'UNESCO, un poste d'une durée de six ans, sera rempli plus tard.

M. Huxley et Francis Biddle, ancien procureur général des Etats-Unis, sont candidats à ce poste.

M. Huxley, qui a été placé en réserve à la Russie dans le comité exécutif de la commission préparatoire de l'Organisation, mais "qu'il n'a pas occupé ce siège vacant et n'a pas envoyé d'observateur".

"Ceel, nous le regrettons tous, puisqu'il sera clairement impossible d'établir l'UNESCO, comme une agence véritablement globale si un des Etats les plus puissants et les plus avancés du point de vue culturel n'est pas un membre."

M. Huxley a proposé une révision des manuels scolaires afin de réduire la friction internationale, une enquête des barrières à la diffusion de l'information au-delà des frontières nationales, une conférence de l'UNESCO, avec le gouvernement belge afin d'obtenir une meilleure convention sur les droits d'auteur.

Jeunes hommes blessés dans un accident d'auto

MM. Roger et Arthur Forget, respectivement âgés de 24 et 30 ans, de Saint-Jovite (comté de Terrebonne), ont été blessés, tôt hier soir, lors d'un accident qui se déroula à Nantel, dans le couloir des Laurentides. Tous deux sont présentement en observation à l'hôpital Ste-Justine, dans la métropole, où on les transporta d'urgence à la suite de l'accident.

Un camion, la propriété de Mme Lucille Séguin, 6877, avenue Chabot, à Montréal, conduit par M. Roger Denis, 6866, rue Des Ecoles, stationné au bord de la route, fut heurté par un taxi conduit par M. Xiste Couture, de Saint-Jovite. Les victimes souffrent de fractures multiples. Les constatations d'usage furent faites par l'agent Orlin Paquette, de la circulation provinciale.

La grève du charbon a débuté cette nuit

John Lewis garde le silence; accusé de mépris de cour

WASHINGTON, 20 (A.P.) — Les Etats-Unis sont aux prises, ce matin, avec une autre grève des mineurs de charbon et le gouvernement se prépare à porter des accusations de mépris de cour contre John L. Lewis. Le mépris de cour est punissable par l'amende ou la prison.

On a appris de Key-West, Floride, que le président Truman avait donné ordre au département de la Justice d'accuser de mépris de cour le chef des United Mine Workers pour avoir méprisé l'ordre émis dans le but d'empêcher les 400,000 mineurs de charbon mou de faire la grève.

Mais, à l'expiration du délai qu'il avait lui-même fixé, soit minuit, M. Lewis n'avait encore donné aucun signe qu'il avait l'intention de se soumettre à cet ordre, émis par le juge fédéral T. Alan Goldsborough.

En fait, on apprend des autorités à Key-West que le département de la Justice informera demain le juge Goldsborough que M. Lewis ne s'est pas soumis à l'ordre.

M. Lewis est sorti de son quartier général tard hier et s'est retiré à sa résidence, à l'extérieur de la ville, sans dire un seul mot au sujet de cet ordre, qui l'empêchait de retirer son avis que son contrat avec le gouvernement expirait à minuit.

Les 400,000 mineurs de mines de charbon bitumineux ne travaillent pas sans contrat — et 132,555 d'entre eux sont déjà en grève. Le procureur général, M. Tom Clark, et le secrétaire à l'Intérieur, M. Krug, qui est aussi régisseur des mines fédérales, ont tenu une conférence.

Mais on ne put savoir si ces hauts fonctionnaires décideraient de plaquer John L. Lewis en détention pour mépris de cour ou s'ils prendraient d'autres mesures contre lui.

Le secrétaire des relations publiques de M. Clark a déclaré à des reporters :

"La conférence est terminée. Nous n'avons rien à dire et aucun communiqué n'en découlera d'ici demain."

Au cours de la journée, le leader des United Mine Workers a été assuré de l'appui des deux plus grandes organisations ouvrières du pays, le Congrès des organisations industrielles et la Fédération américaine du Travail.

Les deux grandes unions ont dénoncé le décret de la Cour fédérale, que le procureur général Clark a obtenu à la requête du président Truman, décret qu'elles ont qualifié d'illégal.

Le président de la Fédération américaine du Travail, M. William Green, a prédit que les mineurs qui ont quitté le travail ne retourneraient pas dans les mines qu'après la signature d'un nouveau contrat.

Il a déclaré dans un communiqué :

"Le recours du gouvernement à ce procédé déplorable avec ses effets esclavagistes et incriminants entrainera le résultat opposé à ce qu'on attendait."

"Les travailleurs considèrent cette mesure du gouvernement comme une violation de la loi Norris-LaGuardia. Elle représente la force, la violence et le menaçement à la production d'une seule tonne de charbon."

"Ni les soldats armés de baïonnettes, ni les injonctions des cours, ni l'incarcération des mineurs ou de leurs représentants ne peuvent assurer la production d'une seule tonne de charbon."

"Seuls les habiles, expérimentés, courageux et libres mineurs qui consentent à risquer leur vie dans les mines de charbon chaque jour peuvent faire cela."

Le Congrès des organisations industrielles, en convention à Atlantic City, a qualifié le décret de "restriction de la Cour, émis lundi par le juge T. Alan Goldsborough, de violation de la loi Norris-LaGuardia et de tentative de subjugation économique."

Ajoutant que 127,000 mineurs ont déjà quitté leurs postes dans les mines, rien n'indique que la production puisse reprendre à plein rendement immédiatement, même si M. Lewis décide de se plier aux ordres du gouvernement.

Prague se range du côté de Washington

WASHINGTON, 20 (A.P.) — La Tchécoslovaquie s'est rangée du côté des pays occidentaux appuyant la politique commerciale des Etats-Unis, posant un geste qui contribue à améliorer les relations tendues avec les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat a rendu public un échange de notes dans lesquelles la Tchécoslovaquie se dit prête à se conformer aux plans préconisés par les Etats-Unis afin d'augmenter le commerce international.

En général, les Etats-Unis voient d'un mauvais œil le commerce exclusif ou des marchés de troc entre deux pays. Ils favorisent un commerce plus libre entre tous les pays.

Le gouvernement tchèque, dans sa note, a rejeté l'idée du commerce réciproque ou de troc comme "non compatible à l'objectif d'éliminer le favoritisme commercial". Cependant, les Etats-Unis se sont entendus avec la Tchécoslovaquie pour que ceux-ci aient recours à ce genre de pactes pendant la "période de transition d'après-guerre."

La Tchécoslovaquie a maintenant des ententes d'une année avec la Russie et quelques autres pays. On présume, qu'en vertu des termes de la promesse d'aujourd'hui, elle ne pourra pas renouveler ces pactes une fois la période de transition jugée terminée.

L'entente tchécoslovaque doit expirer le 12 avril 1947.

Les autorités du gouvernement américain qui ont aujourd'hui négocié l'entente la considèrent comme significative parce que la Tchécoslovaquie devient ainsi le premier pays de l'est européen à endosser la politique économique américaine.

Groza en tête, aux élections roumaines

BUCAREST, 20 (A.P.) — Les premiers rapports, assez malgrés toutefois, des élections parlementaires de mardi donnent une grande majorité au bloc gouvernemental dominé par les communistes, alors que les chefs du gouvernement et de l'opposition s'accusent d'irrégularités.

Les chiffres de cinq préfectures donnent au bloc du premier ministre, Petru Groza, 155,552 votes. Les votes de l'opposition sont, comme suit : parti national paysan, 41,235 ; libéraux nationaux, 8,229 ; socialistes indépendants, 1,514 ; l'union pour le progrès, 63,974 ; et les démocrates nationaux paysans, 9,483.

Plus de 7,200,000 personnes ont voté, d'un nombre total d'électeurs de 8,000,000.

Le brig-gén. Courtland van Rensselaer Schuyler, chef de la mission militaire américaine à Bucarest, a protesté mardi soir contre le piquetage du quartier général de la mission par des personnes identifiées comme des partisans de Groza. Les piqueteurs ont fait leur apparition après que 5,000 personnes eurent protesté auprès de la mission contre le fait que leurs noms avaient été omis de la liste électorale.

Le gouvernement a dit que l'opposition était responsable de la violence dans plusieurs régions.

La radio de Moscou, entendue à Londres, a transmis une dépêche de la Pravda de Bucarest disant que la "Roumanie n'avait jamais connu un vote aussi libre" et que l'opposition "ne pouvait nullement s'opposer à la procédure du vote."

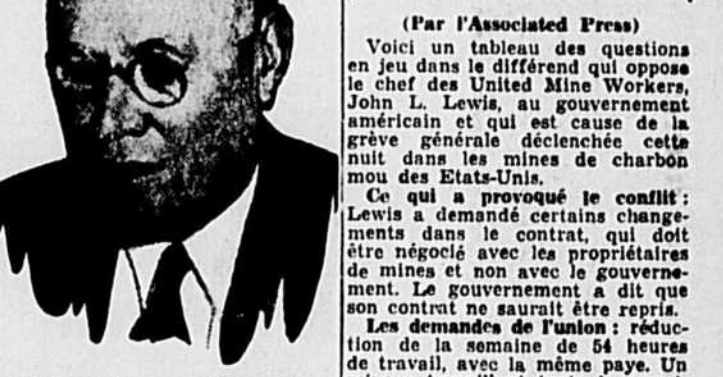
Des informations de Grenoble disent que les groupes de recherches composés d'espionnes sont repartis, après que les avions ne purent trouver de trace de l'avion.

Un groupe a atteint la région près de Bardonecchia, Italie, d'où l'avion a envoyé un message disant qu'il devait atterrir, mais on n'a aucune trace de l'avion.

Les autorités ont exprimé l'opinion que les instruments de navigation de l'avion ont été dérangés et que le navigateur ne savait pas où il allait. L'avion de l'Armée était en route de Munich à Paris, via Marseille, lorsqu'il a dû atterrir.

Deux avions de l'aéroport d'Orly et d'autres bases près de Grenoble sont revenus sans avoir rien pu récupérer.

En vedette



William Green, président de la Fédération américaine du Travail, qui a appuyé le geste de John L. Lewis, chef des United Mine Workers, dans la grève à débuté cette nuit, aux Etats-Unis.

Le C.I.O. a aussi endossé l'attitude de Lewis à l'égard du gouvernement américain.



Léon Blum, qui a été choisi, hier, comme président de la première assemblée générale de l'UNESCO, qui se tient à Paris. M. Blum est chef de la délégation française.



Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, qui est arrivé à Rome, où il doit étudier avec le pape le plan du premier congrès mondial international, qui aura lieu au Canada, en 1947.

Du pur sadisme

CHICAGO, 20 (A.P.) — Le journal de l'American Medical Association a dit, dans un éditorial aujourd'hui, que rien de bon n'était sorti des expériences "sadiques" faites par les médecins nazis, qu'ils avaient fait subir à des prisonniers de guerre allemands.

"L'inhumanité de ces médecins allemands", a dit le journal, "a soulevé l'horreur et le dégoût des médecins de toutes les nations du monde."

23 médecins subissent leur procès pour avoir fait des expériences fatales sur des êtres humains.

Le Dr A. C. Ivy, vice-président de l'université de l'Illinois, représente l'association dans une enquête de crimes de guerre de nature médicale.

Parmi les expériences, on mentionne l'introduction de germes de tuberculose dans des êtres humains, des essais concernant la conception et d'autres atrocités.

Nazis arrêtés

FRANCFORT, Allemagne, 20 (A.P.) — Le quartier général de l'Armée américaine a annoncé aujourd'hui l'arrestation de 15 membres d'une bande clandestine d'anciens chefs S.S. et de Jeunes Allemandes. Ces nazis sont les auteurs des attentats à Stuttgart, Esslingen et Bachnang.

La grève du charbon

Les points saillants du conflit

(Par l'Associated Press)

Voici un tableau des questions en jeu dans le différend qui oppose le chef des United Mine Workers, John L. Lewis, au gouvernement américain et qui est cause de la grève générale déclenchée cette nuit dans les mines de charbon mou des Etats-Unis.

Ce qui a provoqué le conflit : Lewis a demandé certains changements dans le contrat, qui est en négociation avec les propriétaires de mines et non avec le gouvernement. Le gouvernement a dit que son contrat ne saurait être repris.

Les demandes de l'union : réduction de la semaine de 64 heures de travail, avec la même paye. Un mineur travaillant toute la semaine obtient maintenant \$73.25, dont 19 heures de temps supplémentaire.

Le gouvernement dit que le mineur a travaillé en moyenne 427 heures en août et obtenait \$62.37.

(Le Washington Star dit aussi que les mineurs veulent doubler la royauté actuelle de 5 cents recueillie pour leur fonds de secours et de retraite. Cela rapporterait au fonds \$36,000,000 par année.)

Les mesures du gouvernement pour économiser le charbon : L'imposition des stocks en main avec des limitations sur les livraisons, selon les besoins. Une réduction de 25 pour cent dans le service ferroviaire de passagers employant des locomotives alimentées du charbon, entrera en vigueur à 11 h. 59 de l'après-midi, dimanche prochain. Embargo probable sur les exportations.

Besoins : D'après la Civilian Production Administration, elles sont suffisantes pour "faire face aux besoins les plus urgents", 50 pour cent des aciéries cesseraient de fonctionner d'ici deux semaines par suite du manque de charbon, et les autres dans un mois.

Les mineurs déjà en grève : plus de 132,500, du total de 400,000.

Des Grecs en alerte

ATHENES, 20 (A.P.) — Des gardes de la frontière, à la frontière albanaise, ont été placés en alerte, ce soir, après des rapports d'attaques sur deux postes à Vourbani, près de la frontière.

Les autorités grecques demanderont de l'aide à la Grande-Bretagne afin de pouvoir faire face avec efficacité aux problèmes relatifs à la sécurité externe et interne.

Un porte-parole du Foreign Office, à Londres, a dit que le gouvernement britannique étudie une compilation officielle grecque de supposées interventions yougoslaves, bulgares et bulgares dans des combats le long des frontières grecques.

Le gouvernement a annoncé deux autres incidents dans la guerre contre les sauteuses, une attaque par une puissante bande contre le village Mourmies, près de la jonction des frontières de l'Albanie, de la Yougoslavie et de la Grèce où deux gendarmes ont été tués.

Déception de Singh

LAKE SUCCESS, N.Y., 20 (A.P.) — Le délégué indien, sir Maharaj Singh, et sa poupée parlante ont failli donner une représentation dans la salle du comité des Nations-Unies aujourd'hui lorsque le délégué américain John Dulles a fait son apparition.

Sir Maharaj avait annoncé qu'avant la séance de l'après-midi d'un sous-comité des mandats il donnerait une représentation d'une poupée parlante pour l'amusement de ses amis.

Il est arrivé avant l'heure et se préparait à un acte de ventriloquie. M. Dulles a fait son apparition et on lui a prêté que se préparait pour les membres des comités, des spectateurs, des reporters et des photographes. Il a rabroué l'Indien.

Sir Maharaj a alors annoncé calmement qu'il n'y aura pas de représentation. "Je pensais que le comité pouvait s'amuser un peu," a-t-il dit.

Arrêtés à Stuttgart

STUTTGART, Allemagne, 20 (A.P.) — Les enquêteurs de l'Armée américaine ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient détruit un réseau clandestin de terroristes nazis et trouvé une solution aux attentats récents dans Stuttgart par l'arrestation de 16 anciens membres S.S. et chefs des Jeunes Allemandes hitlériennes.

"Des confessions signées ont été obtenues de tous les membres importants", a-t-il déclaré.

Un ancien membre S.S. de 28 ans nommé Siegfried Kabus a été dépeint comme le chef de la bande terroriste et l'organisateur d'attentats à Stuttgart.

Kabus a dit que les attentats avaient pour but d'intimider les cours allemandes formées pour juger les membres du parti nazi et les forcer à abandonner la besogne de désinfection.

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, 100, rue Saint-Jacques, à Montréal.

REDACTEUR EN CHEF
Edmond Turcotte

Le Canada

Journal du matin
Fondé en 1903

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste
Canada (sauf Montréal et Québec) ... \$ 6
Etats-Unis et Empire Britannique ... \$ 8
Union Postale ... \$ 12

Livraison à domicile
Montréal ... \$ 6
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily
Newspapers Association
Membre de l'Association des Journaux du Canada

Autorité comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

JEUDI, 21 NOVEMBRE 1946

Nos libertés civiles

On note avec satisfaction au bas d'un manifeste de l'Association des libertés civiles de Montréal les noms les plus diversément associés, néanmoins représentatifs, de Canadiens français épris de justice. Il convient de signaler la chose comme la fin d'une ère d'effroyable pusillanimité dont l'isolementisme de temps de guerre a été le grand responsable.

On lit donc avec plaisir, aux côtés des noms du journaliste libéral bien connu, Leslie Roberts, de la romancière Gwethalyn Graham, du professeur Frank Scott et du révérend Claude de Mestral, personnes de bonne volonté, les signatures de deux membres de l'Académie canadienne-française, MM. Robert Charbonneau, romancier, et François Hertel (l'abbé Rodolphe Dubé), poète et essayiste, tous deux, par surcroît, directeurs des revues *La Nouvelle Relève* et *Amérique Française*; de M. Claude Hurtubise, associé de M. Charbonneau dans la direction des éditions de l'Arbre, qui ont si opportunément diffusé chez nous dans ces dernières années la pensée courageuse de Georges Bernanos, de Jacques Maritain, d'Yves Simon, d'Augusto Durelli, du comte Sforza, de l'abbé Sturzo, d'André David, de Léon Blum, et autres combattants éclairés de la démocratie en péril; de M. Jacques Perrault, un allié de la première heure du Bloc Populaire, mais un esprit où la sociologie a heureusement triomphé de la politique, de M. Roger Ouimet, le prochain conférencier à la grande tribune de l'Institut Démocratique qu'inaugurait Jacques Maritain en 1943.

Notons cet événement, quelle que soit l'opinion qu'on ait de la façon dont ces personnes distinguées expriment leurs appréhensions sur toute une série d'opérations plus ou moins attentatoires à nos libertés civiles, et dans un cas indispensable à la sûreté de l'Etat. L'important, ici, est que la sollicitude que témoigne le citoyen d'une démocratie pour ses libertés si chèrement acquises ne soit pas le fait unique d'individus qui prêtent à la qualification de "mentalité étrangère", ce qui, pour des démagogues trop connus, se traduit trop vite par "communisme".

Il est difficile de ne pas enregistrer ici, en marge de ce manifeste, les paroles de la plus notable personnalité antidémocratique que l'on puisse trouver dans la politique canadienne: l'hon. M. Maurice Duplessis, qui disait, en fin de semaine, à Gatineau: "Il est inutile de m'envoyer des télégrammes au nom d'associations des libertés civiles, et autres organisations semblables, en faveur des ouvriers arrêtés et traduits devant les tribunaux. Des communications de cette nature ne vont que dans le panier à papier." C'est manifester ici un peu trop fort son goût de passer outre aux représentations des citoyens, et c'est continuer à ignorer, comme il le fait à l'Assemblée législative par des procédures arbitraires, ou dans des élections complémentaires, par des méthodes électorales exceptionnellement douteuses et parfois illégales, le rôle de l'opposition.

Il y a des esprits démocratiques dans l'Union Nationale qui devraient bien conseiller à M. Duplessis d'en rabattre de ses visibiles tendances dictatoriales et de ses cadencés et arraisonnements de camions de vivres envoyés d'urgence à des grévistes affamés.

Même si l'on n'est pas prêt à approuver d'emblée tout ce que contient le manifeste de l'Association des libertés civiles de Montréal, il reste que cette formule de représentation est très sérieuse, mesurée, digne et éminemment fidèle à la démocratie, au surplus toute à fait dans la tradition canadienne-française, de cette tradition qu'Edmond Turcotte rappelait un jour dans une conférence sur "Notre maître le passé... démocratique".

Plaider pour les malheureux

On aura remarqué l'intervention vigoureuse de l'hon. M. Paul Martin à Lake Success en faveur de l'institution d'un nouvel organisme international de secours, en remplacement de l'U.N.R.R.A. qui doit terminer son activité à la fin de cette année. M. Martin a promis que le Canada contribuerait aux opérations d'un nouvel organisme de secours aux pays malheureux et il a insisté pour que le nombre des pays contributeurs soit plus élevé à l'avenir que dans le cas de l'U.N.R.R.A.

La proposition de M. Martin recevra l'approbation de tous les citoyens canadiens. Sauf un petit groupe de grincheux professionnels, on n'a jamais entendu les Canadiens se plaindre des appels qu'on faisait à

leur bon cœur. Si, comme le suggère M. Martin, un plus grand nombre de pays participent à l'organisme de secours, ces appels seront répartis d'une façon plus étendue et la contribution canadienne comme celle des Etats-Unis sera moindre. En tout cas, le pays tout entier appuie la déclaration profondément humaine de son secrétaire d'Etat.

Autour et alentour

Sir Wilfrid Laurier, son monument, son souvenir

Au printemps de 1944, M. F. D. L. Smith, journaliste de Toronto, signalait dans une lettre au *Globe and Mail* l'absence de tout monument à Sir Wilfrid Laurier dans la province de Québec. M. Smith s'était enquis auprès de ses amis de Montréal de l'existence d'un monument quelconque à Laurier; chez nous et avait reçu une réponse négative. "Le rédacteur d'un journal canadien-français, écrivait-il, ne pouvait se rappeler avoir entendu parler de pareil monument. Je serais heureux d'apprendre qu'il existe au moins une statue de cet ancien et très distingué premier ministre quelque part dans sa province natale."

Et M. Smith de s'écrier aussitôt après: "Pourquoi faut-il se mettre à chercher un monument à un brillant homme d'Etat qui semble avoir été durant toute sa vie l'idole de sa race?" Cette exclamation ressemble à celle qu'on fit entendre à l'hôtel de ville de Montréal en 1934, lors des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, sur la non existence d'un monument au navigateur Jacques Cartier à Montréal. Feu l'échevin Allan Bray devait rappeler à tous ses concitoyens que Montréal avait bel et bien son monument Jacques-Cartier, au cœur d'un petit square de Saint-Henri, monument au pied duquel eut lieu une grande manifestation patriotique à l'époque.

Nous avons signalé à M. Smith, il y a deux ans, qu'un monument à Sir Wilfrid Laurier avait été érigé à Arthabaska où l'on trouve aussi un musée Laurier. Mais M. Smith est récemment revenu à la charge dans l'hebdomadaire *Saturday Night* pour déplorer le fait qu'on ne trouve nulle part dans Québec un monument à l'inoubliable héros des élections déclinées de 1896, si fatales à l'obscurantisme.

L'*Ottawa Journal*, commentant cette glose, se demande si le musée Laurier à Arthabaska (que ce quotidien donne comme ville natale de Sir Wilfrid) peut être qualifié "monument". Le musée Laurier à Arthabaska est situé dans l'ancienne résidence du grand premier ministre canadien, mais il y a, en plus, dans cette ville, qui n'est pas la ville natale de Sir Wilfrid, un monument à Laurier. Cette statue avait été érigée face à l'hôtel de ville d'Arthabaska. On l'a depuis transportée face au musée. Il existe un autre musée Laurier à Saint-Lin, classé comme monument historique national, car c'est là que naquit l'illustre politique.

Le *Canada français*, l'hebdomadaire de Saint-Jean, rappelle pour sa part qu'il existe un autre monument à Laurier dans la ville d'Iberville. Il fut dévoilé par Lady Laurier en présence de 8.000 personnes et des représentants de toutes les municipalités environnantes qui avaient contribué de leurs deniers à cette fête du souvenir. Les grandes villes de Montréal et de Québec ont leurs rues Laurier. Il y a aux Communes et à l'Assemblée législative une circonscription électorale du nom de Laurier, et à l'hôtel de ville de Montréal un quartier Laurier qui est compris dans le district numéro 5. La province de Québec a sa grande voie Sir-Wilfrid-Laurier, la plus moderne qui soit entre Montréal et Québec, route qui passe par le village de Laurier, Lotbinière, et qui s'achève en partie à Laurierville, Mégantic.

Le souvenir de Laurier est donc plus vivace au Canada français qu'on ne le croit à Toronto sur la foi du journaliste F. D. L. Smith. Il sera certes davantage lorsqu'on pourra élever, selon des vœux exprimés avec insistance, même dans les milieux conservateurs, un monument qui réponde par son importance et son emplacement à Montréal au rôle extraordinairement utile que Wilfrid Laurier, grand Canadien français dont tous les Canadiens français sont fiers (sauf une misérable poignée de dégoûtés professionnels, exploités connus de chicanes) a tenu dans la montée du Canada vers la souveraineté, la prospérité et l'éminence dans les affaires mondiales.

Guerre chez les rouges

La tradition la plus pure et le modernisme le plus outré se sont trouvés mêlés de façon assez dramatique, ces jours derniers, dans la réserve indienne de Caughnawaga, alors que deux clans iroquois sont parus sur le sentier de la guerre. On s'est battu au tomahawk — ce qui est la part de la tradition — et à la dynamite — ce qui est une concession aux méthodes de la guerre moderne.

Quant au motif même de cette grande querelle, il était résolument moderne: il s'agissait de savoir si un service d'autobus serait établi pour transporter les résidents de la réserve à Lachine, alors que ce service était autrefois assuré par des taxis. Les tenants du taxi et ceux de l'autobus se seraient peut-être exterminés dans cette guerre, mais la police provinciale est intervenue à point pour mettre fin aux hostilités. Espérons que la paix sera établie, à Caughnawaga, sur des bases aussi solides et durables qu'au sein des Nations Unies... la police se réservant de jouer le rôle de force pacificatrice en cas d'agression.

L'avion Montréal-Paris

Montréal et Paris reliés par un service aérien direct: voilà un projet dont de nombreux Canadiens, et aussi de nombreux Français, souhaiteraient la prompt réalisation. Il se peut que leurs vœux soient exaucés dans un avenir assez rapproché. En effet, même si nuls pourparlers officiels n'ont été engagés à ce sujet, la société Air-France songe à l'établissement d'un tel service, a déclaré ces jours derniers, à Montréal, M. Charles de Miropex, inspecteur général de l'aéronautique française, qui participe aux assises en notre ville de l'Association de l'aviation civile internationale.

Le terminus français de cette ligne serait à l'aéroport d'Orly, base internationale qui remplace Le Bourget. Ainsi que l'a rappelé M. de Miropex, de nombreux avions du "Transport Command" britannique et canadien ont effectué des envolées Montréal-Orly au cours de la guerre. Plusieurs étaient pilotés par des aviateurs français attachés à ces services. Peut-être certains de ces chevaliers de l'air seront-ils aux commandes des premiers avions civils à accomplir un nouveau trajet Montréal-Paris?

Washington Carrousel

The Washington Merry-go-Round

par Drew Pearson

John L. Lewis a une réputation de fort à bras. — Les républicains ne l'estiment pas particulièrement, mais ils ne veulent pas l'indisposer. — Sabotage de Lewis la veille de Pearl Harbor.

WASHINGTON — Toutes sortes de légendes ont couru sur la vie de John L. Lewis. Pendant son adolescence, il aurait, prétend-on, rencontré une mule obstinée de mines surnommée "Spanish Pete" et l'aurait abattu d'un seul coup de poing.

Que ce soit vrai ou non, il demeure vrai que lorsque Lewis rencontra Bill Hutchinson, un individu de 250 livres qui est chef de l'Union des charpentiers, à une convention ouvrière à Atlantic City, il le terrassa d'un seul coup de poing au menton. Les deux hommes sont maintenant de bons copains et sont deux ardents partisans du parti républicain.

Une autre légende veut que Lewis mange trois steaks par jour. Lewis n'aime pas la viande rouge, et ses critiques contre l'OPA au sujet de la viande étaient plutôt des critiques personnelles qu'autre chose. Cependant, ce chroniqueur, qui a lynché avec Lewis plusieurs fois, peut affirmer que Lewis ne mange qu'un steak au dîner.

Un autre mythe est celui qui veut que Lewis n'hésite jamais à recourir à la violence contre les factions ouvrières qui s'opposent à lui. Cette légende est peut-être la résultante du massacre de Herrin, Ill., au cours duquel environ 400 des mineurs de Lewis encerclèrent une poignée de préposés aux pelles à vapeur, qui introduisaient des méthodes modernes d'exploitation minière, et les tuèrent. Contrairement aux différends juridictionnels non sanglants d'aujourd'hui, on encercla les membres de l'Union des préposés aux pelles à vapeur et on les abattit à bout portant. Un rapport de ce massacre, publié dans le "Times" de New-York, en fait une boucherie aussi odieuse que tout ce que les Nazis purent faire de pire.

Lewis fut blâmé pour le massacre à cause du télégramme enflammé qu'il transmit à son union de Herrin pour affirmer à ses membres qu'ils "étaient justifiés de tuer" cette bande ("l'Union des préposés aux pelles à vapeur") comme une organisation illégale et de considérer ses membres exactes comme des briseurs de grève ordinaires.

Les républicains

Le parti républicain commence à sentir toute la difficulté de sa position en face de John L. Lewis. Il n'aime pas particulièrement John L., mais ne veut pas non plus l'ignorer, particulièrement s'il peut laisser les démocrates le faire.

Plusieurs républicains ont déjà fait, avec Robert Watson, président de l'Association nationale des manufacturiers, l'éloge de John L. Lewis qu'ils purent qualifier de "grand Américain" même au beau milieu de la dernière crise des charbonnages.

C'est là une des raisons pour lesquelles les républicains ont si ardemment souhaité la présente crise des mineurs puisse être réglée par les démocrates, afin qu'on leur épargne la nécessité de lutter contre John L. Lewis.

Ses amis affirment que le gros John avait cela à l'esprit en décidant de manifester ses exigences présentement. Il sait qu'après janvier, le nouveau congrès républicain lui réservera une menace en plus draconienne que le "Case Bill" — s'il ose se sortir le cou.

Des républicains savent aussi que John L. Lewis, en dépit de sa puissance auprès des ouvriers, n'est pas le genre de gardien qui s'alignerait porter à leurs boutonniers en se promenant sur l'arterie principale d'Amérique.

Ils savent que le public américain, nonobstant sa courte mémoire, n'a pas complètement oublié que John L. Lewis fut le seul important leader ouvrier à se déclarer contre les grèves contre le gouvernement pendant la guerre.

La première grève réelle de Lewis contre l'effort de guerre remonte à l'automne de 1941, peu avant Pearl Harbor, alors que la nation se préparait à une guerre qui s'annonçait imminente à tout intelligent citoyen.

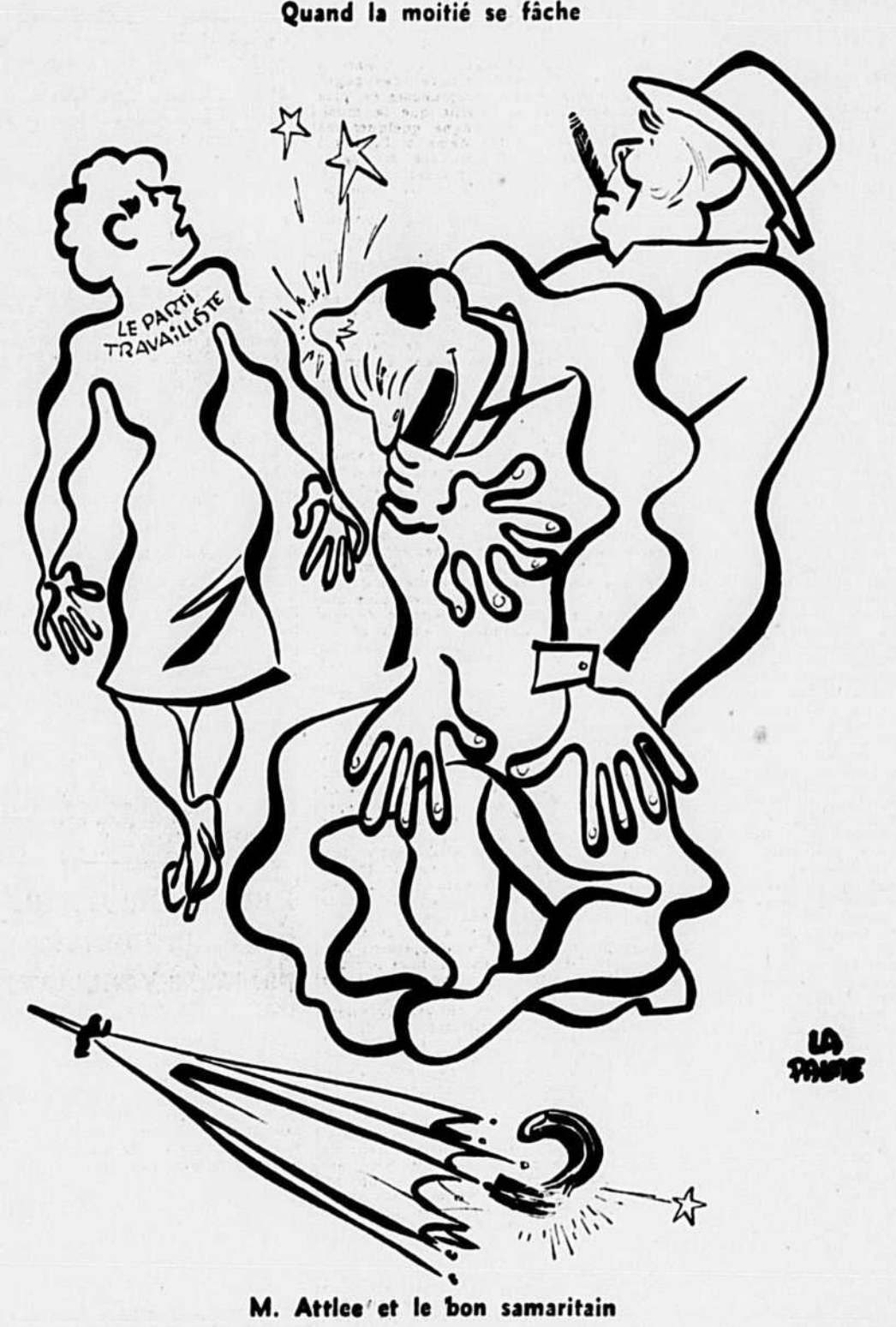
Lewis aide l'Allemagne

Tout cela, cependant, ne semble pas importuner John L. Lewis. Il a en effet maintenant été dévoilé par le rapport Rogge au cours de l'année 1940, Lewis se servit de son influence auprès des leaders mexicains pour organiser la vente de pétrole dont nous avions un pressant besoin à la marine de guerre allemande. Hitler, à cette époque, avait subjugué une partie de l'Europe et le président Roosevelt faisait de son mieux pour prévenir l'exportation d'huile à l'Allemagne. En dépit de cela Lewis ne fit pas que jouer de son influence pour obtenir de l'huile pour les sous-marins nazis, mais, selon le rapport Rogge, il décida de plus avec un membre du ministère économique allemand un plan dont l'objet était de soustraire le plus grand nombre de votes possibles à Roosevelt au cours de l'élection de 1940.

Indirectement, Lewis accorda son assistance aux Nazis lorsque, à l'automne de 1941, il retira 55.000 mineurs des mines, forçant quelque 200.000 autres mineurs de charbon à embêter le pas par sympathie. Les mines de charbon fournissaient alors la combustible essentiel à l'industrie nationale, qui travaillait à l'époque pour un compétiteur acharné, les Etats-Unis, pour la production de gros canons et des plaques blindées.

Lewis, cependant, ne renvoya pas ses hommes au travail avant le 7 décembre, jour où les Japonais attaquèrent Pearl Harbor. Même alors, Lewis tint son bout jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'il désirait — un atelier fermé — par arbitrage.

En ce jour mémorable, Lewis était en conférence avec John Steelman, alors ministre fédéral, et Ben Fairless, président de l'United States Steel. Les journalistes avaient attendu fiévreusement



Criticism of Mr. Gordon

Under parliamentary government as practised in Great Britain and the Dominions, pronouncements on policy are a matter for the minister responsible for a department. It is quite proper, however, for a senior civil servant to give a public explanation of department policy, and numerous precedents exist for that procedure.

This is one aspect to be considered in assessing the criticism heard from certain quarters of Mr. Donald Gordon, chairman of the War-time Prices and Trade Board, for making his series of addresses on price control.

No doubt his talks do verge on the border line between what is policy, on the one hand, and explanation, on the other. But it must be remembered that the administrative organization Mr. Gordon heads is a novel form, called into being by a national emergency. As such, and as the official most informed in the matter, it is Mr. Gordon's duty as a public servant to explain its policies to the public.

If justification is necessary there is a second point to support Mr. Gordon's action. The chairman of the Prices Board is not a civil servant in the ordinary sense of the term. Officially he is attached to the Bank of Canada and is only on loan to the Prices Board. He is not even as much a civil servant as a wartime civil servant on the payroll of his employing department for Mr. Gordon's salary is paid not by the Board but by the Bank of Canada.

(Ottawa Citizen)

Le calendrier de la survivance française

Le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique vient de publier son calendrier patriotique pour 1947. C'est le septième d'une série qui connaît une vogue croissante dans les milieux français du Canada et des Etats-Unis.

Le calendrier de 12 pages, grand format, illustré de photos, a pour sujet: "La Colonisation". Autour de ce thème central, le Comité de la Survivance a voulu mettre en valeur les leçons de patriotisme et de fierté qui se dégagent des labeurs accomplis par nos vaillants pionniers.

En plus d'indiquer les fêtes religieuses de chaque jour de l'année, le calendrier de la Survivance française souligne nos principales fêtes nationales ainsi que les anniversaires historiques qui ont trait au thème de l'année.

Ce calendrier d'éducation patriotique devrait pénétrer non seulement dans les écoles, mais dans tous les foyers canadiens-français, acadiens et franco-américains. Le prix en est modique. On peut se le procurer en s'adressant au Comité de la Survivance Française, Université Laval, Québec.

économique de leur province appliquaient, le croit, tout ce qui s'est dit et fait au congrès des Ingénieurs forestiers.

Ceux de nos concitoyens qui portent un vif intérêt à l'avenir

Sur un discours d'Henri Laugier

La charte des Nations-Unies comporte la création d'une Commission sur les droits individuels, relevant du Conseil économique et social et ayant pour objet "de faire reconnaître et respecter partout les droits de l'homme et les libertés essentielles". Cette importante Commission fut mise en opération par une agence provisoire qui siège au Hunter College, le printemps dernier.

Le discours inaugural fut prononcé par M. Henri Laugier, sous-secrétaire au Secrétariat des Nations-Unies. Ce que M. Laugier a dit, mérite d'être rappelé ici vu que le Conseil économique et social a élu des membres des nations représentées de la Commission permanente des droits individuels, au Lake Success, New-York, cet automne. M. Laugier, en s'adressant aux délégués de l'agence provisoire, rappelle d'abord que la guerre détruit les richesses matérielles et spirituelles que les humains ont accumulées au cours des siècles.

Il dit ensuite aux délégués: "Il vous incombe de revoir toutes les déclarations de droits, de ces droits qu'individus et peuples ont conquis dans leur marche vers la civilisation. Il vous incombe de rappeler que les droits politiques constituent la première condition de la liberté et que la déclaration des droits individuels doit s'étendre au domaine politique et social vu que le progrès scientifique et industriel a créé un organisme économique qui impose une servitude intolérable aux hommes qui étaient politiquement libres".

Aux Etats-Unis, les droits individuels furent d'abord un héritage de l'Angleterre. Ces droits furent rappelés dans la Déclaration de l'Indépendance américaine, puis ajoutés à la Constitution du pays sous forme de dix amendements appelés Bill of Rights.

Dans d'autres pays, les constitutions comportent diverses libertés et divers droits. Dans 53 pays, la liberté d'expression est reconnue. Dans 47 pays, la loi protège les citoyens contre les discriminations imputables à la race, à la religion ou au sexe. Dans 34 pays seulement, les citoyens sont protégés contre l'arrestation arbitraire. Dans 18 pays, les citoyens ont droit à des salaires ou gages convenables, à des vacances payées, ainsi qu'à une assurance en cas de maladie. Enfin, 9 pays assurent le droit à un emploi.

L'ancienne Société des Nations avait arrêté un minimum de droits pour les minorités habitantes d'autres pays que la leur. Cela fut amélioré dans la Charte de l'Atlantique par le président Roosevelt et le premier ministre Churchill qui y ajoutèrent la protection contre le besoin et la peur.

Les Nations se préoccupent beaucoup d'assurer les droits individuels. En effet, dans l'article 1, il est stipulé que l'un des objectifs des Nations Unies consiste à "promouvoir la coopération internationale".

L'agence provisoire n'est plus. La nouvelle Commission sur les droits individuels tiendra sa première réunion probablement au mois de décembre.

(F.I.L.S.)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtis.

WINDSOR
CHATELAIN DOMINION

La feuille d'érable
Souvenirs d'un vieillard

Le Vieux Sapin
Le rêve passe

Etoile du soir
Le crucifix (J.-B. Faure)

Maman
La Voix de Maman

Ed. Archambault

500, Rue Ste-Catherine Est
Montréal 6301

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Fiançailles
Mme Vital Mallette, d'Outremont et de Pointe-Claire, annonce les fiançailles de sa fille, Aline, de Roslyn, Long Island, à M. Pierre Joré, de New York et de Paris, fils de M. Henri Joré, décédé, et de Mme Valentine Bourget-Joré, de Paris. Le mariage aura lieu le 12 décembre prochain en l'église St. Mary, de Roslyn, L.I. Le père de Mme Aline Mallette est M. Vital Mallette, décédé, autrefois député de Jacques-Cartier à la Chambre des Communes.

Vernissage
C'est demain soir, à 8 h. 30, qu'aura lieu à la Galerie de l'Art Français, 370, rue Saint-Jacques, le vernissage de l'exposition de M. Marcel Dupond sur la Gasté. Parmi les invités d'honneur, mentionnons : le maire de Montréal et Mme Camille Houde; l'hon. secrétaire provincial et Mme Oscar Côté; le conseil général de France et Mme Pierre Négrier; le conseil de France et Mme Robert Victor, ainsi que Mgr Olivier Maurault.

Déplacements
L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Santé nationale et du Bien-être, et Mme Claxton arriveront d'Ottawa demain après-midi et ils assisteront demain soir au Bal St. Mary, en l'hôtel Windsor.

L'ambassadeur de France au Canada, le comte Jean de Hauteclouque, et ses filles, Jacqueline et Ghislaine, sont rentrés à Ottawa après avoir passé plusieurs jours à Toronto.

Mlle Andrée Choquette est retournée à Ottawa après un séjour en notre ville, l'invitée du maréchal de l'Air et de Mme W.-A. Bishop.

M. Edmond Bardon, de Toronto, était en ville pour le baptême de sa fille, Patricia-Pamela-Elizabeth, fille de M. et de Mme Léo-A. Brosseau.

Mme Jules des R. Tessier a quitté Québec pour Calgary, Alberta, où elle passera six semaines avec son beau-fils et sa fille, M. et Mme H. Hartley.

Mme C.-A. Wilson, qui est présentement en France, passe quelques jours au Château de Pointe-Haute Garonne.

M. Roland Gagné est retourné à Ottawa après avoir passé une semaine en ville, chez sa mère, Mme A.-J. Léveillé.

Fiançailles
M. et Mme Gordon Armstrong de Breakville, font part des fiançailles de leur fille, Joyce-Ethel, à M. Philbert Drouin, fils du capitaine P. Drouin, M.B.E., M.M., et de Mme Drouin, de Québec. Le mariage aura lieu en décembre prochain.

Réception
Son Exc. Mgr Joseph Malouf, archevêque de Baalbek, de passage à Montréal, en visite à la colonie syrienne, a honoré de sa visite son parent, M. D.-A. Malouf, chef de la famille Malouf de Montréal. Une réception intime fut offerte à laquelle assistèrent: Mgr M. Chataoui, curé de l'église Saint-Sauveur de Montréal; Mgr A. Sabo, curé de Boston; M. F. Malouf, avocat de Boston; M. W. Hebel, M. Elie-K. Malouf, Mme U.-K. Malouf et Mme Fernand Lamarche.

Souper aux huîtres
Un souper aux huîtres, organisé par les étudiantes infirmières de l'hôpital Sainte-Justine, aura lieu le vendredi 22 novembre, à 8 h., dans les salles de réception de l'école. Tous les amis de l'hôpital Sainte-Justine sont cordialement

Votre Bébé se RÉGALERA des ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS

Les bébés aiment le Desser à la Purée d'Orange avec Costard Heinz parce qu'il s'y trouve une proportion copieuse de jus d'orange, de lait, d'œufs et d'autres ingrédients qui contribuent à rendre le bébé vigoureux et très satisfait. Il y a aussi d'autres variétés de Purées Heinz pour votre bébé.

57
VIANDES
LÉGUMES
FRUITS
DESSERTS

UN CHAPEAU FAIT EXCLUSIVEMENT POUR VOUS COMPLÈTEMENT LE CHIC DE VOTRE TOILETTE
GRAND CHOIX DE LINGERIE POUR ENFANTS
Maison établie en 1926
MODEL PALACE MILLINERY
1135 est, rue Mont-Royal Près De La Roche AM. 0878

La belle endormie

Elle est pourtant bien belle... A toutes les saisons, elle se pare de façon différente, coquetterie légitime que sa beauté excuse. Elle n'est pas très grande, mais si fraîche, si vaillante. Et puis, si fine, si subtile. Pendant bien longtemps, des siècles durant, elle a tenu le flambeau capable d'éclairer le monde. Elle a beaucoup de fils, et nombre d'entre eux furent des modèles de vaillance et d'honneur. On en parle encore, bien qu'ils soient depuis longtemps disparus. Car la belle est restée jeune, malgré son grand âge.

Oh! certes, comme tout le monde, elle eut des avatars. Elle fut malade bien des fois, mais toujours il se présenta un généreux "donneur" et après la transfusion, elle reprit toutes ses forces. Il n'y a pas tellement longtemps, elle fit une ample moisson de lauriers qui la fatigua, certes, mais lui mit au front une bien belle couronne. Hélas... C'est de cette époque que date son malheur.

Fatiguée, d'une lassitude bien légitime, elle s'est endormie. Et chaque jour, un serviteur perfide vient, à pas de loup, lui remettre sur le nez le tampon de chloroforme. On lui a posé aussi des oreilles, de façon à ce qu'elle ne voie pas ce qui se passe à côté d'elle. On la tient dans un demi-sommeil et on profite de son manque provisoire de lucidité pour lui conter force balivernes qu'elle croit, n'ayant pas le moyen de faire autrement.

Et un jour, néfaste entre tous, elle s'est trouvée, par la faute des mauvais serviteurs, totalement enlignée. Il n'a pas été difficile d'entrer chez elle, de faire main basse sur ses richesses et d'occuper sa demeure pendant des années, ne lui laissant que "quelques grains pour subsister". Tout de même, grâce aux voisins et à plusieurs de ses fils plus vaillants, l'étranger fut chassé. Hélas, on oublia le stupéfiant. Et la belle dort encore.

Elle dort peut-être moins profondément qu'à l'époque où on put, sans coup férir entrer chez elle et s'y installer, mais elle n'est pas complètement réveillée. Elle a dormi trop longtemps. Son cerveau est encore embrumé. Elle a besoin d'air pur, un peu frais, même, et il faut que, de nouveaux ses grands yeux s'ouvrent tout large.

Car on a travaillé pendant qu'elle dormait. Et tout ce qu'elle a trouvé, toutes les merveilles qui viennent d'elle, mais qu'elle n'a jamais poussées plus à fond, d'autres s'en sont emparés, les ont perfectionnées, commercialisées, réaffectées et tout le monde en profite sauf elle. Il y a toujours près d'elle quelque voix insidieuse qui lui soufflé à l'oreille qu'il vaut mieux rester comme elle est, que personne ne peut faire mieux qu'elle, qu'il est bien plus beau qu'aujourd'hui, et que sera demain, qu'il n'est pas nécessaire de se mettre tellement au goût du jour et que tout va bien.

Que voulez-vous qu'elle fasse? Je vous le répète: elle est encore souffrante et mal réveillée. Elle accepte. Pendant ce temps-là on progresse à côté et comme on ne comprend pas très bien, quand on ne l'aime pas, son état d'âme, on la traite de paresseuse et d'inconscience et on est prêts, une colère bien légitime montant au cerveau, à la laisser toute seule dans son sommeil hygiénique.

Elle dort et elle est encore habillée comme on l'était en 1900: ses mauvais serviteurs n'ont pas jugé bon de lui acheter une robe neuve. Ils n'ont pas voulu refaire ses parures. Aussi, maintenant qu'elle commence à s'éveiller, elle paraît démodée avec ses vieilles frusques. Les perfides lui disent, pour qu'elle le croit, qu'elle a encore de bien plus belles choses que ce qu'elle fait actuellement. Quand elle aura repris tous ses esprits elle verra que ce n'est pas vrai.

A elle la spirituelle, l'intelligente, la rayonnante, on a réussi à persuader que modernisme était synonyme de catastrophe, hygiène de sottise, progrès de ruine. On a réussi à lui faire tenir ses richesses dans les armoires à couper ses fleurs avant qu'elles ne soient arrivées à graine et à laisser geler les récoltes. On a rogné petit à petit tout son trésor aussi maintenant n'a-t-elle plus grand crédit sauf dans les pays où on l'aime bien.

Petit à petit, au lieu d'une belle aux joues roses, on en a fait une très vieille dame à frisons blancs, qui n'ose plus penser seule, n'a confiance en rien et ne se mire plus que dans le passé. Elle en est très marrie mais que faire? La nuée des mauvais serviteurs est là qui monte la garde et empêche d'avancer les médecins guérisseurs, porteurs de sang neuf. Un beau jour on apprendra que, comme la "belle" du conte "Le renard", elle est redevenue...

Vous l'avez reconnue, n'est-ce pas. Oui, c'est bien la France... Quand aux mauvais serviteurs...

Odette Oligny

Invités. Les billets sont en vente à l'Ecole des Infirmières.

Soirée dansante
C'est vendredi soir, 22 novembre, qu'aura lieu au Cercle universitaire, la soirée dansante annuelle de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. L'organisation de cette soirée a été confiée à Mlle Madeleine Leblanc, élève de 4^e année.

Au Couvent d'Hotelaria
Les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie sont heureuses de rappeler à leurs anciennes élèves que c'est aujourd'hui, à 1 h. 30 p.m., qu'aura lieu la réunion traditionnelle. Chacune est priée de voir dans cet avis une invitation personnelle des plus cordiales.

Au Pensionnat de Lachine
Dimanche prochain, le 24 novembre, à 2 h. p.m., aura lieu à l'auditorium du Pensionnat de Lachine, le concert annuel. La superprieure et le conseil de l'amicale du pensionnat invitent bien cordialement les anciennes à leur Alma Mater. Toutes devront se faire un plaisir d'assister et sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Assemblée de l'A.P.E.R.
Chaleureuse invitation aux employés de bureau et à leurs familles à l'assemblée générale et récréative tenue au 955 est, de la rue Sherbrooke, le dimanche 24 novembre, à 3 h. 45 p.m. Une causerie sera donnée par le R. P. Louis Bouchard, S.J. Programme musical et prix de présence. Entrée libre.

Les machines à laver produites en quantité
OTTAWA, 14 (G.P.) — Les ménagères ne croient peut-être pas cela, mais les machines à laver sont produites en ce moment à un rythme encore plus accéléré qu'avant la guerre. Les cours des neuf premiers mois de l'année, 87,971 ont été fabriquées, selon le Bureau fédéral des statistiques, et si le chiffre de 9,383 pour septembre se répète, le total pour l'année dépassera le total de 104,000 de 1939.

Coupons de rations valides aujourd'hui
BEURRE. — Coupons B-29 à B-32 inclusivement.
SUCRE-CONSERVES. — Coupons S-1 à S-35 inclusivement.
VIANDES. — Coupons M-56 à M-60 inclusivement.
Re: Infractions aux prix. — Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des prix et du commerce, P.L. 1281, local 244.



Mme J.-Paul Sauvé, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la partie de cartes organisée par les dames patronnes de l'hôpital Notre-Dame. Cette réunion aura lieu le lundi 25 novembre, à la maison des gardes-malades, rue Maloche.

Le patron du jour



Patron No 9103

Cette superbe robe de nuit et le gilet assorti sont bordés de feston. L'ensemble fait un très beau cadeau de Noël si vous choisissez un tissu souple et léger, imprimé pastel ou uni. Ce patron numéro 9103 est établi dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32. La taille 16 requiert pour la robe de nuit: 3 verges 1/2 de tissu de 39 pouces de largeur; le gilet: 1 verge 1/2.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'indiquer un bon postal ou un mandat d'express de 10 c. taxes comprises. **QU'UN FILM N'EST ACCEPTÉ**, indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur que vous désirez. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Sauce pour viandes dures



Vous êtes-vous déjà demandé s'il y avait moyen d'attendrir les morceaux de viande peu coûteux? Vous serez alors probablement heureux d'apprendre la technique découverte récemment par des hommes de ménage. Les viandes dures deviennent ainsi tendres que le filet de premier choix quand elles sont cuites plusieurs heures à une chaleur humide.

La chaleur humide tend à amoindrir les fibres trop fermes. Plus la viande est soumise à une telle chaleur humide plus elle devient tendre et savoureuse. Voici un autre truc ingénieux pour transformer une viande dure en un plat succulent: Des cuisinières habiles ont découvert que la soupe crème de tomates condensée, utilisée comme sauce de mijotement, joue un triple rôle magique dans l'attendrissement des viandes trop dures. Cette soupe fournit d'abord l'humidité requise. Il y a aussi que le jus piquant d'une bonne tomate exerce sur les fibres coriaces de la viande un effet attendrissant qui se rapproche de celui du vinaigre employé dans une marinade. Enfin, il y a le facteur de sa-



Mlle Mariel et Rolande Bousquet, filles de M. et de Mme C.-O. Bousquet, d'Outremont, défilantes de la saison. (Photos ADOLPHE).



L'anciennoté n'est pas toujours preuve de compétence et surtout, de possession de ce pouvoir de justice qui rend digne de commander

Q. — Je suis tellement peinée que je viens vous conter mon désappointement. Je travaille dans le même bureau depuis 25 ans. J'y suis entrée à 18 ans et j'ai gagné tous mes grades. Nous avions pour chef un très brave homme qui est mort voilà à peine trois mois et que nous avons beaucoup regretté. Le patron n'a nommé personne officiellement pour le remplacer, mais comme j'étais de beaucoup la plus ancienne, c'est moi qui, automatiquement ai repris ses fonctions et surtout son autorité sur le personnel. Je suis plutôt sévère et je ne permets pas qu'on s'attarde à fumer une cigarette ou à se laver les mains. J'étais aussi très exigeante pour l'heure d'entrée, exceptée pour deux autres anciennes employées qui sont dans le bureau depuis plus de dix ans. Les jeunes ont fini par se plaindre au patron, menaçant de donner leur démission en bloc si je gardais la main-mise sur le personnel. Le patron n'a rien répondu mais depuis huit jours il est entré une très chère femme d'une quarantaine d'années, élégante et encore folle, qui dirige tout le monde et aux ordres de qui je dois moi-même obéir. Le patron l'a appelée après d'avis de ses succursales. N'est-ce pas une profonde humiliation que je viens de recevoir et croyez-vous que je puisse continuer à travailler avec cœur dans un bureau où on me bafoue pareillement?

Il faudrait ne pas vieillir

R. — Chère Mademoiselle, mettez-vous à la place du patron. Il ne peut raisonnablement prendre parti pour les unes ou les autres. Ce qui l'intéresse, lui, homme d'affaires, c'est que son bureau marche et que ses employés donnent le travail pour quoi il les paie. C'est juste et raisonnable.

Certes, je comprends qu'il puisse avoir pour vous, qui êtes à son service depuis 25 ans une certaine estime. Je dirai même une estime certaine, et il vous l'a prouvée en vous laissant prendre, sans nomination officielle la place de votre défunt chef de bureau. Cette place, vous l'auriez encore si vous aviez su la garder.

L'anciennoté n'est pas une preuve de compétence pour arriver au rang de chef et surtout, ce n'est pas une preuve du pouvoir de commander que possèdent les vrais chefs. Vous avez été sévère. N'aurait-il pas mieux valu demeurer pour vos compagnes une camarade, à qui on devait tout de même certains égards? Vous auriez certes bien plus obtenu de vos subordonnées, si au lieu de leur donner des ordres tranchants, vous leur aviez parlé comme à des amis, comme à des personnes alliées à la même cause qui est le bon fonctionnement du bureau et la satisfaction du patron. Quant à la question de l'heure, vous admettez vous-même que vous ne faites pas de reproches à deux employées alors que vous grondez les autres si elles franchissaient une minute après neuf heures le seuil de la porte. C'était nettement faire aux premières un passe-droit et un vrai chef rend justice à tout le monde, sans question de sympathie ou d'antipathie.

Il faut que vous ayez abusé de vos droits et prérogatives pour que ces jeunes filles aient été en délégitimation trouver le patron et lui offrir une démission collective. Il n'est pas possible qu'il n'y ait là rien de votre faute. Certes, vous avez cru bien faire. Pourtant, votre long séjour dans un bureau devrait vous avoir appris bien des choses, entre autres que les nouvelles employées ne sont pas toujours faciles à manier, qu'il y en a de consciencieuses, d'autres un peu molles, des souples, des indociles et que le meilleur moyen, pour niveler tous ces caractères, c'est de les traiter humanement, sur le même plan à base de charité sans nul en quoi que ce soit aux exigences légitimes. Et puis, il y a la façon de donner un ordre. Personne n'aime à s'entendre commander. Par contre demandez gentiment quelque chose et on se mettra en quatre pour vous le donner.

C'est d'ailleurs ce que fait, n'est-ce pas, le nouveau chef officiel de votre bureau. Cette personne qui sait toujours sourire, ne commande jamais et trouve le moyen d'obtenir de ses employées le maximum d'efforts à la vraie manière. Soyez tranquille, elle est aussi inflexible que vous pourriez l'être et vous vous en rendrez compte le jour où elle sera obligée de se débarrasser de quelques-uns de ses subordonnés. Pour le moment, elle recherche leur coopération et elle réussit. Peut-être n'est-elle là que provisoirement et le patron ne l'a-t-il envoyée que pour vous montrer, sans vous dire un mot qui puisse vous blesser, comment il fallait faire. Ne vous laissez pas envahir par le démon de l'orgueil et acceptez la leçon. On en a besoin à tout âge. Vous voyez que même à plus de 40 ans, on en a parfois besoin. Plus fait douceur que violence...

Q. — Pourquoi ne trouve-t-on plus l'homme clair par terre. Rideaux de vraie soie?

Qui veut savoir R. — La vraie soie venait d'Orient et les communications ne sont pas encore entièrement rétablies. De plus, la guerre à terriblement passé sur la Chine, gros producteur.

Q. — Comment décorer une chambre d'enfants?

Maman Blanche R. — Murs peints bleus ou roses, boiserie blanche. Meubles de bois.

Q. — Pourquoi ne trouve-t-on plus l'homme clair par terre. Rideaux de vraie soie?

Qui veut savoir R. — La vraie soie venait d'Orient et les communications ne sont pas encore entièrement rétablies. De plus, la guerre à terriblement passé sur la Chine, gros producteur.

Q. — Comment décorer une chambre d'enfants?

Maman Blanche R. — Murs peints bleus ou roses, boiserie blanche. Meubles de bois.

Q. — Pourquoi ne trouve-t-on plus l'homme clair par terre. Rideaux de vraie soie?

Qui veut savoir R. — La vraie soie venait d'Orient et les communications ne sont pas encore entièrement rétablies. De plus, la guerre à terriblement passé sur la Chine, gros producteur.

Q. — Comment décorer une chambre d'enfants?

Maman Blanche R. — Murs peints bleus ou roses, boiserie blanche. Meubles de bois.

Lettre à Odette

Montréal, 18 novembre 1946.
Toute bonne action demande une appréciation sincère et généreuse. En lisant l'article de notre fameuse "Odette", traitant des jouets à donner aux enfants, je n'ai pu me retenir de dire du fond du cœur un "Deo Gratias". J'ai déploré si souvent cet état de chose, et pourtant je me vante (soit-disant en passant) de demeurer dans un quartier où il y a beaucoup de gens sages, mais pas encore assez pour comprendre que les revolvers-jouets, les pistolets qui permettent de jouer au cowboy sont très nuisibles pour l'avenir de l'enfant. On entend dire au passage... hands-up, tout comme "Où voulez-vous aller à faire des bold-up à la mode actuelle."

L'enfant grandit avec des idées de destruction, et il pousse sa dureté à maltraiter même les animaux, ne pouvant s'attaquer aux personnes. Essayez de les réprimander sur leurs mauvaises actions, c'est s'exposer à une réponse effrontée.

Je me demande ce qu'ils seront plus tard. L'école peut les réformer peut-être, ce qui serait à souhaiter, mais n'est-ce pas à la mère qu'incombe la première tâche: celle d'inculquer à l'enfant les principes de douceur et de conservation? N'est-ce pas à elle de choisir les jouets appropriés? Il y en a tant et le choix est si varié que les revolvers, les pistolets, jeux de destruction n'ont pas raison d'être achetés.

Écoutons les conseils sages de notre fidèle correspondante qui sait faire la part des choses et possède une expérience des plus châtées sur les moyens à prendre pour assurer un avenir heureux aux enfants du siècle moderne. Merci, sage Odette.

Madame E. Béland

MARKET HARBOROUGH, Angleterre. (G.P.) — Un interprète a été nommé pour traduire les sermons du pasteur aux prisonniers allemands assis à l'avant de l'église. Les fidèles réguliers qui les entourent approuvent ce geste.

Profitez du plus grand choix des meilleurs



SOUTIEN-GORGES

"WONDER BRA"
"GOTHIC"
"GRENIER"
"NATURE FIT"
"FRANÇAISE"
étroites et larges
à prix avantageux

Lingerie

AUX DEUX SOEURS

BAS, GANTS ET BOURSES
1851, rue Amherst
près Ontario, AM. 5000

LE SOULIER DE L'ÉLÉGANTE!

de très bonne fabrication

en suède, cuir ou patent
talon haut et cubain
noir ou brun

POINTURES
3 1/2 à 8

\$4.50
à
\$7.00

POUR DAMES ET ENFANTS
Notre confection convient toujours parfaitement à vos mesures personnelles.

Lingerie ST-HUBERT

5773, rue St-Hubert
TA. 1469

Blanchard & Pichette
A.-O. TERRAULT, prop. ENR.
807 est, Ste-Catherine près St-Hubert HA. 8911



VENDREDI, OUVERT de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
SAMEDI, OUVERT de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Chronique Judiciaire

par Adolphe Nantel
Prix David 1938

Deux chasseurs de bonne foi qui se fient à leurs permis

À la prochaine session de la Chambre des Communes, Me Louis-René Beaudin, député de Veureuil-Soulanges à Ottawa, présentera un projet de loi pour obtenir une coordination plus efficace des



Présentes armes !...

réglements de chasse dans le Dominion. Actuellement si vous désirez aller à la chasse aux grues ou aux outardes, il vous faut un permis de la province. Nanti du petit document bleu mauricien, le chasseur,

Avis Légaux

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME ROSE HOUSEFIELD, des cités et districts de Montréal, province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session ou à la suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, PETER BLUMSTEIN, des cités et districts de Montréal, pour raison d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 28e jour d'octobre 1946.

GAMEROFF & FENSTER, Procureurs de la requérante, suite 909, édifice Thémis, 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

AVIS DE REQUÊTE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Richard Andrew Frame, manœuvre, de Verdun, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, Eva Sherman Frame, de Verdun, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal (Québec), le 8 novembre 1946.

AVIS DE REQUÊTE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Ronald Edwin George, ingénieur, de la Cité et du District de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Isabel Sharpe Reid, ménagère, du même lieu pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal (Québec), le 8 novembre 1946.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS & PROCUREURS
c. Alex Prud'homme, c. c. Antoine Geoffroy, L.L.L.
Guillaume Geoffroy, L.L.L.
112, rue Saint-Jacques
— Adresse téléphonique: Geoffroy
Tél. HARBOR 5177 — MONTREAL

Téléphone: HARBOR 6123

BRAIS CAMPBELL & de GRANDPRE
AVOCATS & PROCUREURS
Hon. F. PHILIPPE BRAIS, C.L.C.
A.-J. CAMPBELL - A.-J. de GRANDPRE
Édifice Banque Royale
300 ouest, rue St-Jacques
Montréal

ROBERT TURGEON
AVOCAT
Édifice Insurance Exchange - Montréal
Suite 707
276 ouest, rue St-Jacques
H.A. 5111

FAUTEUX & MONTPETIT
AVOCATS & PROCUREURS
GERALD FAUTEUX, C.R.
ANDRÉ MONTPETIT, L.L.L.
HENRI MASSON, L.L.B.
Téléphone PLATRE 8501 - Montréal

YVES PELLETIER
AVOCAT
60 ouest, rue St-Jacques
Suite 600-601 — Montréal

Florence veut avoir un cautionnement

Florence McIntyre, de la secte des Témoins de Jehovah, présentait hier une requête devant l'hon. juge Joseph Archambault, de la division de Pratique de la Cour supérieure, demandant ce que le tribunal lui accorde un cautionnement à la place du dépôt de \$100, en argent, exigé avant-hier, lors de sa comparution en Cour du record, pour avoir illégalement distribué des circulaires. Le tribunal déclara aujourd'hui.

Au repos pour trois ans

John Broody, qui arrachait des centaines de dollars à ses victimes, dans une maison de report de la rue Sherbrooke, l'été dernier, en jetant toujours sur la table ses trois dix, au stud poker, pour battre deux paires, aura trois ans de prison.

John a fini de braquer...

pour réfléchir au néant des jeux de hasard, surtout lorsqu'ils sont doublés de tricherie. Cette peine lui était imposée hier par le juge en chef Gustave Ferrault.

Deux suspects, Isaac Kusch, qui jouait au bûcheron naïf auprès des victimes et Anthony O'Hara, le maître de cérémonies impeccable qui allait toujours chercher de ses mains, sans jamais se soucier de leur procès, dans cette même affaire d'escroquerie. Le trio a été enfin coffré par le lieutenant Trévisy et les détectives Joseph Black et Willie Brisson.

Indemnité de \$4,088.35

Aline Sabourin, épouse de M. Arthur Lavigne, de Rigaud, a obtenu une indemnité de \$4,088.35 devant l'hon. juge H.-A. Fortier, de la Cour supérieure, pour les blessures qu'elle s'est infligées d'une promenade dans l'automobile de M. Fernand Aubry, aussi de Rigaud, le 9 juillet 1944.

Le tribunal décide qu'un document signé par la demanderesse exonerait Aubry de tout blâme sur réception de \$200, libère le propriétaire de l'automobile qui conduisait Aubry et la compagnie d'assurance, mais comme la signature du défendeur Aubry n'apparaît pas sur le document soumis à la Cour supérieure, ce dernier est tenu responsable des dommages causés. Me Milton L. Klein représentait la demanderesse.

Drôle de cambrioleur!

Paul Lefebvre, 2344, St-Patrice, accusé de cambriolage, de jour, dans une maison à 6008, Banquette, a été acquitté hier, par le juge René Thériault, à l'audience des enquêtes judiciaires. La preuve a révélé qu'une femme, voyant Lefebvre en train de chercher dans un panier avertis à la police, Me Lucien Gagnon, avocat de la défense, prétendit que cette preuve était insuffisante et le tribunal lui donna raison.

Un contrat de louage

Maurice Bélanger, sans adresse au dossier, accusé d'avoir pris une automobile sans la permission du propriétaire, a été acquitté hier, par le juge Édouard Thériault. La preuve a révélé que l'inculpé, lors de la prise de possession de la voiture, fit un dépôt en argent de \$90, pour garantir les dépenses d'un voyage et s'engagea en plus, par écrit, à rembourser les dommages s'il en causait en cours de route.

Le plaignant retrouve son auto et l'inculpé a remboursé les dommages. Le tribunal décide qu'il s'agit d'un contrat de louage civil et la Correctionnelle n'a rien à y voir. Me Alexandre Chevalier, Me Lucien Gagnon, représentant la défense.

Cette vente est-elle nulle?

La Cour d'appel étudie depuis hier la validité d'un acte de vente d'un immeuble de la compagnie en faillite à l'un des inspecteurs de cette faillite. Il s'agit de la faillite de la Société générale des ponts et chaussées qui, en vertu d'un contrat accordé par les autorités de la province, construisait, en 1928, le boulevard Taschereau, de St-Lambert à Laprairie.

Le syndic, M. Douglas L. Ross, interjette appel d'un jugement de la Cour supérieure accueillant l'action de M. Martin J. Nègre, président de la compagnie faillite, aussi président des inspecteurs de la faillite. Ce jugement annule un contrat intervenu entre Ross et Necker pour la vente de biens de la compagnie au prix de six mille livres.

La Cour d'appel aura à décider si la nullité concernant la vente par un inspecteur constitue une nullité absolue. Me John T. Haché, c.r., Me Georges Nègre, Me Robert Ross, Me Bernard Bourdon, c.r., occupent pour l'intimé Necker.

En quelques lignes...

Roger Campton, 1500, Larochelle, a trouvé un possesseur de cinq bouteilles de cognac, illégalement importées au Canada, était hier condamné à une amende de \$50 et aux frais par le juge Omer LeGrand. Le suspect avait été appréhendé sur la route de Montréal par la gendarmerie royale.

Georges Beaulieu, 40 ans, 7641, St-Hubert, surpris ivre au volant de sa voiture, était hier condamné à la peine minimum de sept jours, par le juge Omer LeGrand.

Armand Laberge, 37 ans, 3800, est, St-Catherine, accusé d'avoir tiré des coups de revolver à travers la porte de son appartement dans l'intention de blesser des policiers venus pour l'appréhender, a été cité à son examen volontaire, hier, par le juge René Thériault. Me Antonio Lamer représentait le service de la police. Cet examen a été fixé au 28 novembre.

CANBERRA, 14. (C.P.) — Le nouveau budget de l'Australie, annoncé aujourd'hui par le premier ministre Chifley, laisse intact les impôts élevés prélevés sur les revenus; mais le pouvoir d'achat des petits salaires est très augmenté par une réduction substantielle de la taxe de vente sur les articles essentiels de maison et les vêtements.

La taxe sur l'essence a été réduite de sorte qu'elle coûte maintenant 14c le gallon.

Le thé, le sucre, le beurre et la viande demeurent encore soumis au contrôle des prix, mais les rations sont généreuses et ne provoquent aucune véritable restriction des besoins humains.

Vendetti est acquitté...

Une querelle entre deux Italiens, commencée autour d'un plat de spaghetti, s'est terminée hier, devant le juge Armand Cloutier. Le tribunal acquitte Casimiro Vendetti, accusé de voies de fait par Mario Riccio.



Les armes de l'avenir...

Riccio, et accepte la défense présentée par Me Georges-E. Loiselle, lors du procès, il y a déjà plusieurs semaines.

Dans un jugement écrit le juge Cloutier récapitule la preuve et arrive à la conclusion que même chez les témoins du ministère public il y a confirmation des témoignages de la défense. Partant la preuve à charge n'est pas suffisante pour conclure à la culpabilité de l'inculpé à la barre.

Après un copieux repas l'inculpé et sa victime eurent une discussion au cours de laquelle Riccio tomba sur le trottoir, se blessa gravement, subissant une fracture de l'épaule droite. Le tribunal, après avoir analysé la preuve médicale soumise:

Cette preuve médicale, à notre avis, n'indique que des probabilités sur lesquelles une déclaration de culpabilité ne peut se fonder s'il s'agit d'une affaire criminelle.

cordant requête pour ester en justice, frais à suivre.

Lea Gagné contre Alfred Desparois — jugement accordant motion pour réunir causes, frais à suivre.

Jacques Rhéaume contre Cité de Montréal — jugement refusant requête à l'hon. juge Gibson.

Dame Marie-Anne Monk contre John William Teale — jugement accordant requête pour autorisation à poursuivre, frais à suivre.

Nello Trasciatti contre Francesco et Frank Rencorelli et autres et T. Brassard — jugement accordant motion pour particularités, frais à suivre.

Philibert Bédard Limitée contre Chauffage Royal Heaters Limitée — jugement accordant motion pour rejeter, frais à suivre.

J.-J.-E. Bastien contre Lionel Pelletier — jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

René Desjardins contre Antonio Boudreau — jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

Emile Cournoyer — jugement accordant motion pour particularités, frais à suivre.

David Girard contre George Newton Dowker et autres, demandeurs reconventionnels contre David Girard, défendeur reconventionnel — jugement accordant motion pour réunir causes, frais à suivre.

Emile Forest contre dame Vve O. Boutin — jugement accordant motion pour exception déclinatoire — jugement accordant motion pour nomination d'un praticien.

Yvon Leduc contre Paul Bégin — jugement accordant motion pour examen médical, frais à suivre.

Henri Lachapelle contre Paul Bégin — jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HARBOR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FÊTES:

Nouvelles, renseignements... H.A. 5131

Directeur de l'information... H.A. 3461

Annances, Ateliers... H.A. 1432

Sport... H.A. 5134

Administration... H.A. 3507

Circulation et expédition... H.A. 5134

Rédacteur en chef... H.A. 8454

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS!...

par Phillips



"Je serai sincère... Charles m'a promis deux dollars si je réussissais à te faire épouser... Je consentirais à partager avec toi!"

CLAIRE VOYANTE — "Tu es un ange!"



LE SECRET DE RÉGIS

Roman par PAUL D'AIGREMENT

No 111 21 novembre 1946

Où, il traitait chez les Dames de Lomazé-Pen-à-Bed, il compulsait leurs archives.

— Cette femme est tellement forte et maîtresse d'elle-même, leur dit-il, que même en présence d'Elisabeth Bernier, même devant sa mère, elle n'hésite pas à se montrer véritable personnalité, elle n'hésite pas, se réfugiant derrière les papiers de la mort, et pourrait en faire laisser des doutes dans l'esprit des gens honnêtes, si nous n'avions pas en mains l'acte mortuaire de Mlle de Villefort.

Mais cette mère qui la pleure et la regrette, cette Bretonne réfugiée au château de Saint-Colomban, vous ne m'avez pas dit son nom: vous le savez cependant, n'est-il pas vrai, monsieur Plauhin?

— Oui, monsieur le juge, dit André, elle s'appelle Mme Querrien. — Et sa fille, reprit Claire, se nommerait par conséquent, Mlle Querrien ou si vous l'aimez mieux: Geneviève Querrien.

Mais le dernier nom n'était pas sorti des lèvres de Mlle Ferrals que le juge s'était levé tout droit, avec son pâle visage bouleversé de tiraillements et de frissons, ses lèvres entrées toutes tremblantes, son regard d'ordinaire si froid, brillant et terrible.

— Vous avez dit: Geneviève, répéta-t-il, vous avez dit: Geneviève... Dieu de justice... Est-ce possible?... Claire sentit aussitôt que quelque foudroyante complication surgissait.

— Oui, répéta-t-elle lentement, Geneviève Querrien. L'avez-vous donc connue?

— Elle le demande, miséricorde, s'écria M. de Vaugrais avec une violence qui augmentait, elle le demande?

— Puis, hésitant, troublé, chancelant, il se laissa tomber sur son fauteuil, sans achever la pensée commencée.

— Oh! dit Claire, vous n'osez pas nous confier votre secret... à nous...

— André à moi, dit-il, nous sommes-nous pas des vengeurs aussi? — C'est vrai. Et surtout vous êtes des courtois vaillants, des caractères à toute épreuve, auxquels on peut tout dire.

Il ouvrit un des tiroirs de son grand bureau, en tira un dossier dans lequel il retira un papier.

— Vous savez, dit-il lentement, la voix subitement altérée, vous savez qu'un soir mon fils m'a été porté ici, dans cette maison, mort, le front étouffé d'une balle.

— Oui, murmura Claire d'une voix profonde, et il était tué, a-t-on dit, comme on dit aussi que mon pauvre père s'est tué.

— M. de Vaugrais ne pouvait plus parler, mais un grand tremblement le saisit.

La phrase de Claire lui avait enlevé le peu de raison qui lui restait.

— Que savez-vous?... lui demanda-t-il presque impérieusement au bout de quelques secondes, que savez-vous? Parlez, je vous l'ordonne.

— Plus bas, avec l'accent d'une suprême prière, il ajouta: — Je vous en conjure! — Eh! je ne sais rien, s'écria Claire frémissante, je ne sais rien de particulier, sinon que mon père n'est pas mort, pas plus que votre fils ne s'est tué, pas plus que Régis n'a volé!

— Mais il fallait vous tous, les purs, les inattaquables, les luteurs incorruptibles, vous tous qui vous déshonorez les uns et les autres.

— Oui, oui, c'est cela.

— Eh bien, puisque vous êtes une vraie femme, Claire, puisque après tout — et c'est Jacques Bourdon que me l'avez dit — vous touchez presque au but, à vous qui me vengez peut-être, je vais confier mon secret.

— Voulez-vous que je sorte, monsieur? demanda André.

— Non, restez, vous êtes un garçon d'honneur, l'ami de Régis Ambert.

— Après avoir pleuré toute la nuit sur le cadavre de mon fils assassiné, continua le juge, la voix entrecoupée, après l'avoir conduit à la dernière demeure, je m'enfermai dans ma chambre. Qui me l'avait tué?

— Quelle était cette femme pour laquelle, disaient-ils, il était mort, mais dont la trace restait cependant introuvable, dont personne ne prononçait le nom?

— Ni dans ses papiers, ni dans sa correspondance, ni dans ses tiroirs... rien, je ne trouvais rien.

— J'allais renoncer à mes recherches, lorsque une petite bête jetée au hasard dans la cheminée flamboyait tout à coup devant mes yeux.

— Je me baissai, le cœur battant à rompre, je m'emparai du papier, je le dépliai: j'avais un nuage devant les prunelles, et je ne distinguais rien!...

— Que contenaient-elles donc ces quelques lignes qui, par le seul pressentiment, me causaient une si foudroyante émotion.

— A peine quelques mots: — Je suis fou de bonheur... C'est ce soir que vous me recevrez, que vous serez enfin à moi, ma belle Geneviève... —

— Pas autre chose, la lettre subitement interrompue, peut-être pour recommencer une autre, était de l'écriture de mon fils et datée du matin de sa mort.

— Elles vous capable de supporter une grande émotion? lui demanda-t-il.

— Mais il n'attendit même pas sa réponse.

— Ce nom de Geneviève venait de le bouleverser à tel point, que lui, l'homme froid, mesuré par excellence, maître de ses impressions, de sa pensée et de ses passions, il ne pouvait plus se contenir.

EST-CE ASSEZ BÊTE !... par Irving Roir



"C'est bien le directeur du service de la police — imaginez-vous que je viens de découvrir une momie!"

laquelle, disaient-ils, il était mort, mais dont la trace restait cependant introuvable, dont personne ne prononçait le nom?

— Ni dans ses papiers, ni dans sa correspondance, ni dans ses tiroirs... rien, je ne trouvais rien.

— J'allais renoncer à mes recherches, lorsque une petite bête jetée au hasard dans la cheminée flamboyait tout à coup devant mes yeux.

— Je me baissai, le cœur battant à rompre, je m'emparai du papier, je le dépliai: j'avais un nuage devant les prunelles, et je ne distinguais rien!...

— Que contenaient-elles donc ces quelques lignes qui, par le seul pressentiment, me causaient une si foudroyante émotion.

— A peine quelques mots: — Je suis fou de bonheur... C'est ce soir que vous me recevrez, que vous serez enfin à moi, ma belle Geneviève... —

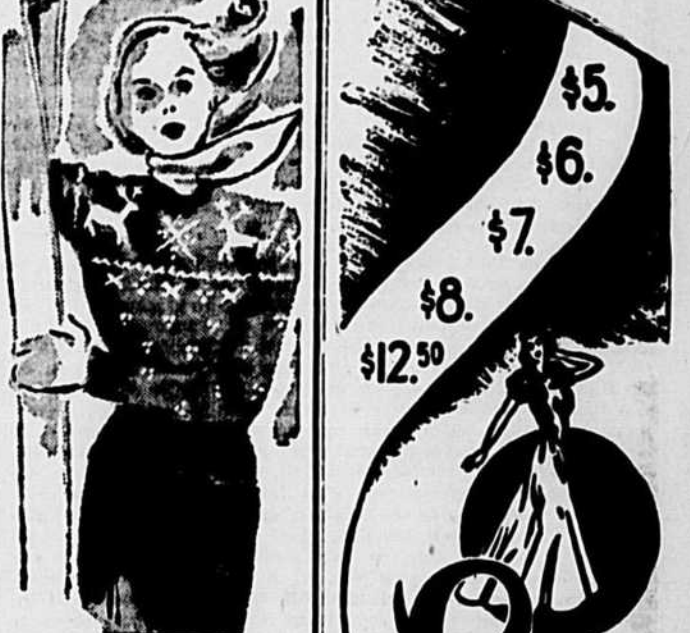
— Pas autre chose, la lettre subitement interrompue, peut-être pour recommencer une autre, était de l'écriture de mon fils et datée du matin de sa mort.

— Elles vous capable de supporter une grande émotion? lui demanda-t-il.

— Mais il n'attendit même pas sa réponse.

— Ce nom de Geneviève venait de le bouleverser à tel point, que lui, l'homme froid, mesuré par excellence, maître de ses impressions, de sa pensée et de ses passions, il ne pouvait plus se contenir.

Notre choix de CHANDAILS est complet



Les plus nouvelles teintes des fameux "Helen Harper"

TOUTES TAILLES \$4.98 et \$6.98

CHEZ PARÉE LINGERIE

378 ouest, rue Ste-Catherine L.A. 9566 1103 rue Ste-Catherine E. Coin Amherst, FA. 2200

1223 est, rue Ste-Catherine A.M. 3100 1595A, ave Mont-Royal E. Prix Marquette, FR. 2400

Pour votre Lingerie... VOYEZ D'ABORD

Mlle A. HURTUBISE BAS — GANTS — SACOCHEs

6582, rue St-Hubert CR. 0967

par Sparling



**Symphonique
de Montréal**
FERNAND GRATON
chef d'orchestre
Edmond Archambault - MA. 6201
MA. 7701



Un pâle reflet des "Histoires d'Amour"

Par Jean Messin

Jacques Brunot, qui a perdu sa femme et son jeune garçon dans un accident d'auto, a engagé un secrétaire pour l'aider dans ses affaires et aussi afin de mieux élever la fillette de quinze ans qui lui reste.

Le Quatuor Alouette, au programme

L'heure Northern Electric, qui est diffusée chaque semaine sur les réseaux français de Radio-Canada, présentera le Quatuor Alouette, comme invité d'honneur, le lundi 21 novembre. Cet ensemble musical, l'un des plus célèbres du Canada, a été formé il y a dix-sept ans et il n'a depuis subi aucun changement dans sa composition. Ces artistes se sont créés une réputation très enviable, au pays et à l'étranger, et on les a souvent surnommés "les ambassadeurs de la bonne entente".

Renommé pour ses admirables interprétations des chansons du terroir, le Quatuor Alouette nous fera entendre un arrangement spécialement composé de quatre populaires chansons françaises.

L'orchestre de concert de quarante musiciens, sous la direction de Paul Scherman, exécutera "Fête Bohème" (de Massenet) "Speak Low" (de Weill) et un pot-pourri des mélodies de Youmans.

Francis Bertrand lira, avec accompagnement de musique, un autre chapitre de la série "En avant avec le Canada", racontant l'histoire d'une autre des grandes réalisations canadiennes.

Le programme comportera: 1.—"Fête Bohème", de Massenet, par l'orchestre de concert Northern Electric; 2.—"Ma belle, si ton âme et Joli Tambour", par le Quatuor Alouette; 3.—"En avant avec le Canada", narration par Francis Bertrand; 4.—"Speak Low", de Weill, par l'orchestre de concert Northern Electric; 5.—"Compère Guillot", et "Alouette", par le Quatuor Alouette; 6.—"Pot-pourri", de Youmans, par l'orchestre de concert Northern Electric.

Fête pour marquer le 20^e anniversaire des scouts de l'Immaculée-Conception

C'est jeudi, le 21 novembre qu'aura lieu le banquet du 20^e anniversaire des scouts de l'Immaculée-Conception, au cercle Universitaire, sous la présidence d'honneur du Révérend Père Wilfrid Gariepy, S.J., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Des personnalités de marque honoreront de leur présence ces agapes fraternelles.

Tous les anciens et les amis du scoutisme sans doute nombreux à cette réunion solennelle. Une invitation tout à fait spéciale est faite aux dames de nos scouts et aux amies. A l'issue du banquet une soirée intime permettra à tous de chanter, de s'amuser dans le rayonnement toujours jeune de la foi scout.

Partie d'huitres ce soir à l'Immaculée-Conception

Jeudi soir, le 21 novembre, aura lieu la traditionnelle fête aux huitres, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception. C'est l'amicale St-Jean-Berchmans-St-Charles Garnier qui reçoit, sous la présidence du R. P. Wilfrid Gariepy, S.J., curé de la paroisse. Les dames sont cordialement invitées et tout le public.

Renseignements à Harbord 6416 et Chertier 2231 (à l'Ecole).

SNARESTONE Angl. — Bill Ridgeway aperçut la mer pour la première fois à 80 ans, lorsqu'il se rendit au bord de la mer avec une procession religieuse.

Monsieur Carignan fait patienter l'auditeur toute une semaine pour finalement faire revenir la jeune fille au bercail.

Cette nouvelle aérie remplace, depuis trois semaines, les "Histoires d'Amour" de Bernard Goulet, lesquelles étaient, de temps à autre, assez originales.

(Que l'on veuille bien se rappeler cette histoire d'espionnage pleine d'indélicatesse, de mouvement et, évidemment, d'amour, qui fut diffusée il y a quatre semaines. Ça n'était pas si mal. Les traductions de Bernard Goulet étaient, en général, assez bonnes; on les a remplacées par des platitudes sans nom qui font glacer du papier au scripteur, du talent aux acteurs et metteur en ondes, du courant électrique à C.K.A.C. et du temps à l'auditeur.

Etant donné qu'il ne s'agit aucunement, dans ce changement, de saisons budgétaires — C.K.A.C. n'est pas C.H.P. — On est en droit de se demander pourquoi on a troqué un auteur franchement mauvais.

Peu importe le tour de passe-passe que quelqu'un a dû faire. Les nouvelles, dans les coulisses de C.K.A.C.

Ce qui importe, c'est l'auditeur qui est joué. Si vous croyez qu'il ne s'en rend pas compte.



Le Quatuor Alouette, célèbre pour ses interprétations fantaisistes du folklore canadien, sera l'invité d'honneur à l'heure Northern Electric le lundi 21 novembre. Le Quatuor, composé de André Trotter, basse, Emile Lamare, basse, Roger Filiatrault, baryton, et Jules Jacob, ténor, chantera un groupe de quatre chansons françaises: "Ma belle, si ton âme", "Joli Tambour", "Compère Guillot" et le populaire refrain "Alouette". L'émission, qui est une réalisation de Gordon Forsyth, est irradiée chaque lundi soir sur les réseaux français de Radio-Canada.

Horaire des émissions — Jeudi, 21 novembre 1946

CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP	CJAD
7.00 Act. et Echo	Opéra 4 sons	Heure du réveil	Nouvelles	Nouvelles	Nouv. et Mus.
7.15 Pot-pourri (45)	Mélodies (10)	Nouvelles	Musique	Musique	Nouv. et Mus.
7.30 Orale	Mélodies (10)	Nouvelles	Two Ten Baker	Nouvelles	Nouv. et Mus.
8.00 Nouvelle	Radio-journal	Radio-journal	Nouvelles	Offr. au Sacre-Coeur	Nouvelles
8.15 Déjeuner mus.	Elevation mat.	Prêtres	Coffre Time	Concert	Mus. Clock
8.30 Déjeuner mus.	Mélodies	Marche en mus.	Urbelle	Rendez-vous mus.	"
8.45 Actualité	Nouv. R.C. (10)	Radio-journal (15)	Top of the M.	Informations (10)	"
9.00 Actualité	Pot-pourri mus.	Honeycomb in (5)	Breakfast Club	Mus. Mus.	Nouv. et Time Wm
9.15 Sans tamb.	Intermède	Mus. classique	"	Radio-journal	"
9.30 Vive la Can.	Intermède	E. Educative	"	Orch. Raymond	"
9.45 Actualité (15)	Sur nos ondes	"	"	"	"
10.00 Chan. fr. (5)	"	"	"	"	"
10.15 Radio Ext.	Courrier conf.	Mus. militaire	Nouvelles	L'orch. Roger Kila	Nouv. et Ballroom
10.30 Chanson 4.	Intermède	E. Hobbes	Young Dr. Malone	Musique pour tous	"
10.45 Actualité	1-4 heure détente	Barryton W. Curry	Hollywood	Informations	"
11.00 Act. et Echo	Quelques nouvelles	Road of Life	Concert Favorites	Far. sports	Nouv. et Mus.
11.15 Radio Ext.	Amis du roman.	Big Sisters	Quint	Funfare Mill	R. et M. V. of Mem.
11.30 Chanson 4.	Jeunes Doré	George's Wife	Women World	Acrobatic Arm	Fun. Old, Son, New
11.45 Actualité	Jeunes Doré	Nouvelles R.C.C.	Midday Melodias	L'heure fam.	Nouv. et Ballroom
12.00 Pro. rural	Jeunes Doré	Lucy Linton	At Your Request	L'Art dans les fleurs	Nouv. et Ballroom
12.15 Nouvelles	Rue Principale	La ferme...	"	L'heure fam.	Nouv. et Ballroom
12.30 Nouvelles	Rue Principale	"	"	"	"
12.45 Refrains de la...	"	"	"	"	"
1.00 Mus. de Ciné.	Vie de famille	Radio-journal	Radio-journal	Radio-journal	Nouv. et Mus.
1.15 Th. Mélodie	Radio-journal	Hippy Gang	Charm School	L'heure fam.	Nouv. et Mus.
1.30 Révision mus.	Vers le sud-est	Our Singing Land	Our Singing Land	"	"
1.45 Actualité	Mus. Sud-Am.	Stars to be	"	"	"
2.00 Actualité	Mus. Sud-Am.	Jack Birch	Edith et Albert	Chant de Mel.	Nouv. et Mus.
2.15 Rév. d'orgue	"	Curtain Echoes	"	Extraits d'opéra	Rhythm et Mel O. Al.
2.30 Un peu de tout	Lettre à la Can.	"	"	"	Rhythm et V. of M.
2.45 Actualité (15)	Chansonettes	"	"	"	"
3.00 Av. D. D. (5)	Music Hall	Life can be...	Ladies be seated	Polkas symph.	Nouv. et Show time
3.15 Concert (10)	"	Pepper Young	Reverend	"	"
3.30 Chanson 4.	Chats d'Ouvre	Right to Happiness	George Barnes	"	"
3.45 Actualité (15)	"	"	"	"	"
4.00 Ev. soc. (5)	"	"	"	"	"
4.15 Concert (10)	"	"	"	"	"
4.30 Radio Ext.	Radio Collège	Chansons	Organ Melodias	Org. Musical	"
4.45 Nouvelles (10)	"	Thé Danant	Dick Tracy	"	"
5.00 Glen Miller Or.	"	Mus. classique	Music Hall	Le thé d'aujourd'hui	Nouv. Ranch Boys
5.15 Pierre et...	"	Alas aimé	Rhythm Rambling	CHLP ce soir (18)	Studio Party
5.30 Appréhensif mus.	Thé d'aujourd'hui	Père Noël	Dance Orch.	Radio-Special	Make Bel. Ballroom
5.45 Madeline	"	Les enfants	Comet Singer	"	"
6.00 Four Knights	Ivan l'Intégrale	C.B.M. ce soir	Serenade	Radio-journal	Nouv. et Ballroom
6.15 Famous Songs	Radio-journal	Nouvelles sports	Nouvelles	Midi-Mélo	"
6.30 Sports	Revue Actualité	Serenade	Evening Mel.	Radio-Annuaire	"
6.45 Nouvelles	Cour Atout	Nouvelles B.C.C.	Evening Melodie	Dom. de la suite	"
7.00 Music Hall	Un Homme et...	Troubadour Tony	Dance Orch.	L'heure Fam.	Nouv. et Ballroom
7.15 Chansonettes	Métropole	Fine jazz	Uncle Tom	Single's Sam	Nov. et Story Com.
7.30 Chansonettes	Théat. d. chan. R.	Trio Toronto	Corinne Jordan	"	"
7.45 Le méd. de...	"	Opinion	The Shadow	"	"
8.00 Mém. du Dr. Talents Can.	"	Théâtre	John et Judy	Calen. sportif	Nouv.
8.15 " "	"	"	"	Maitres d. Concert	On the Hall
8.30 " "	"	"	"	Studio	Radio Amateur
8.45 Ch. du T. (10)	"	"	"	"	"
9.00 Dick Haymes	10e Ann. R.-Can.	Music-Hall Kraft	"	Mélodias du Soir	Nouv.
9.15 " "	"	"	"	At the Opera	Let's Wait
9.30 On chante...	"	Wayne et...	Lead a band	Marchand de...	Light et Eventide
9.45 " "	"	"	"	"	"
10.00 S. Kaye Orch.	Radio-journal	Nouvelles	World Security	Orch. M. Malneck	Nouv. Headlines
10.15 " "	Caucasie	Rev. Actual	Home Show	Temps présent	Curtain Calls
10.30 " "	"	Orch. Winnipeg	"	L'h. de la danse	Molson's Newscast
10.45 " "	"	"	"	Sports (5)	Laur. Rendez-vous
11.00 Nouv. sport.	Jazz	Théâtre Vancouver	Nouvelles	Mus. sur dem.	Nouv. et Sportscast
11.15 Dancers	Mus. S. Am.	Hist. de la Mus.	Hockey report	Fin de l'émission	Eleven-les Express
11.30 B. Goodman O. Concert	"	"	Gems for...	"	"
11.45 " "	"	"	Orch. de danse	"	"
12.00 1 ^{re} Nouv. et orch.	Fin des émissions	Nouvelles et fin.	Nouvelles	"	Nouv. et Sign-Off

Pour les émissions ne tombant pas à l'heure exacte, les chiffres entre parenthèses indiquent les minutes à ajouter. Ainsi "Choses du temps" à CKAC, est annoncé à 8 h. 45 p.m. sous la forme: Choses D. Temps (10). Le "10" signifiant qu'il faut ajouter 10 minutes à 8 h. 45, soit 8 h. 55, heure de l'émission.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Action d'un oiseau qui prend son vol — Conduire, guider.
 - 2—Qui est entre le chaud et le froid — Inflammation de l'oreille.
 - 3—Maladie virulente — Fit grâce à un criminel.
 - 4—Excité — Otées (les rates).
 - 5—Rangées de dents des personnes.
 - 6—Confère — Synonyme de "fret".
 - 7—Donnée une terminaison latine à un mot d'une autre langue.
 - 8—Personne joyeuse — But la hardiesse.
 - 9—Enlevé — En les — Ville d'Angleterre (Buckingham).
 - 10—Fleur de paille qui se jette — Outil du cordonnier pour lisser les semelles.
- VERTICALEMENT**
- 1—Pièces de bois qu'on place dans les galeries de mines pour empêcher les terres de s'écrouler.
 - 2—Royaume de l'Indochine — Commis en faute.
 - 3—Femme de lettres française, née à St-Petersbourg — Chef lieu de canton (Bourches-du-Rhône).
 - 4—Petit poème lyrique — Rivière de l'Italie ancienne — Epave.
 - 5—Île de l'Atlantique — Frappée d'une vive commotion physique ou morale.
 - 6—Petit chabot presque toujours de fil de fer.
 - 7—Rendu moral — Carte à jouer.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	A	G	A	C	E	A	D	O	R	E
2	F	A	M	I	L	A	B	E	T	E
3	F	R	E	B	A	E	A	S	E	S
4	I	D	E	A	B	A	I	S	E	S
5	C	E	S	T	I	B	E	N	U	
6	H	A	I	O	N	I	S	C	S	
7	S	A	N	N	E	S	A	B	C	
8	M	I	T	A	N	E	A	L	O	
9	N	O	S	E	P	E	A	B	O	
10	N	E	U	T	R	A	L	I	S	
11	T	E	T	E	M	E	U	T	E	

- 1—Fait administrer par l'Etat — Orient.
- 2—Ancienne ville de l'Asie Mineure (Anatolie) — Dénudée d'esprit.
- 3—Canal conduisant l'eau de la mer dans les marais salants — Dernière partie du jour.
- 4—Opération pour laquelle une compagnie d'assurance se couvre elle-même d'une partie du risque.

Fridolin interviewé

Gratien Gélinas (Fridolin) sera interviewé, à 1 h. 05, aujourd'hui, au poste C.J.A.D., par Mlle Gélina-Elsa, Boulevard, titulaire de la chronique féminine.

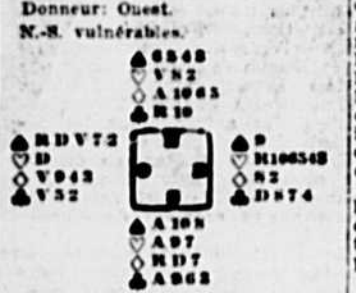
BOZO



Bridge-Contrat

Rien d'attaque.

Le jeu du Sud n'est pas nécessairement puissant, mais il détient le nombre de levées d'honneurs exigées pour une déclaration d'ouverture à sans-atout. Après la réponse de Nord, la distribution du jeu de Sud prend une certaine valeur additionnelle due au fait qu'avec un jeu balance à Nord, il est fort probable que les jeux de l'équipe adverse seront aussi balancés. Les cartes intermédiaires au jeu de Sud ajoutent quelque force qui permet de demander la



Donneur: Ouest.
N.-S. vulnérables.

Les déclarations:
Ouest: 1^{re} passe, 2^{de} passe, 3^{de} passe, 4^{de} passe.
Nord: 1^{re} passe, 2^{de} passe, 3^{de} passe, 4^{de} passe.
Sud: 1^{re} passe, 2^{de} passe, 3^{de} passe, 4^{de} passe.
Ouest entame du Roi de pique.

manche, même au risque de chuter d'une levée.

La Déclaration doit réaliser qu'il devra s'affranchir une levée extra à trêfle et qu'il devra jouer ses carreaux de façon à remporter quatre levées à cette suite pour accomplir son contrat de neuf levées de jeu.

L'imposée du dix de trêfle doit être prise aussitôt que possible. Ce coup gagnera une levée si Ouest détient quatre petits trêfles, deux ou trois trêfles dont une carte honneur, ou encore les deux cartes-honneurs qui manquent, si Ouest ne couvre pas. Tel qu'il arrive. Est gagnée la première levée avec la Dame, mais le Valet d'Ouest est attrapé à la troisième levée et le neuf de Sud devient maître.

A ce point, le Déclarant s'attaque aux carreaux et il est rassuré sur cinq piques et trois trêfles au jeu d'Ouest. Lorsque la Dame de cœur est attrapée dès la première demande de cœur, les défenses suivantes d'Ouest indiquent un singleton à cœur et il est marqué de quatre cartes à carreau. Après avoir encaissé R-D de carreau le Déclarant, lorsqu'il joue la troisième levée, prend l'imposée du dix au trêfle d'Ouest et il n'est pas surpris de remporter la levée quand Est ne fournit pas.

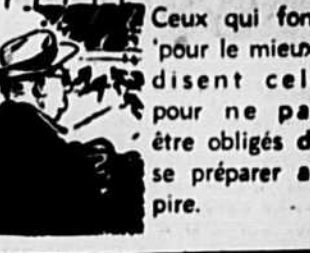
TA RAIS DU.

MIDDLESBROUGH, Angl. — On a commencé la construction de l'usine de produits chimiques de l'Imperial Chemical Industries, qui est évaluée à \$40,000,000.

EDIMBOURG — La chasse au coq de bruyère s'annonce mal, cette saison-ci, le gibier ne semblant pas beaucoup plus abondant que l'année dernière.

'Coutez donc!

par OLIV MILLER



Me Murray Bannantyne au club Richelieu-Montréal

Le prochain déjeuner hebdomadaire du club Richelieu-Montréal aura lieu le jeudi 21 novembre, à 12 h. 30 au salon "A" de l'hôtel Queen's.

Le conférencier invité du club à cette occasion, sera M. Murray Bannantyne, rédacteur en chef de Canadian Register, qui a intitulé sa causerie: "Europe — What I saw — What I foresee".

AVEZ-VOUS DES ROUPIES DANS VOTRE PORTE-MONNAIE?



Il y a longtemps que Mme Dupras parle de s'acheter un véritable chape de Indes. Ne serait-elle pas surprise si le prix en était exprimé en roupies? S'il ne l'est pas, c'est en grande partie à cause des services que rend votre banque.

Lorsque vous achetez, dans un magasin canadien, des articles importés, vous les payez en dollars canadiens. Mais les ouvriers qui les ont fabriqués ont été rémunérés en roupies hindoues, en livres anglaises, en francs français...

Il en est de même, en sens inverse, quand il s'agit d'exportation. Vous êtes peut-être du nombre des Canadiens — il y en a trois sur huit — dont l'emploi dépend des marchés extérieurs. S'il en est ainsi, vous touchez votre salaire en dollars, mais les produits de votre entreprise se vendent en monnaies étrangères de toutes sortes.

Les opérations complexes de conversion et de transfert de fonds qu'exigent ces transactions ne sont que l'un des nombreux services de votre banque qui permettent aux Canadiens d'acheter et de vendre à l'étranger.



Cette annonce est commanditée par votre banque

par Foxo Reardon

Nous annonçons

la formation de la

CANADA - UNITED KINGDOM UNDERWRITING AGENCY LIMITED

Nouvelle agence d'affaires au Canada
Assurances maritimes ou terrestres

Le rôle de notre agence est d'ajouter aux possibilités dont dispose le marché canadien de l'assurance en fournissant, au Canada même, les services de certains assureurs de la compagnie Lloyd's, de Londres, et d'autres compagnies au nom desquelles nous sommes autorisés à accepter de l'assurance.

NOUS NE SOMMES PAS DES COURTIER
NOUS NE FAISONS AFFAIRES QU'AVEC DES AGENTS ET DES COURTIER AUTORISÉS

Président: GASTON PRATTE, Québec, P. Q.
Vice-président: HARVEY BOWRING, de "LLOYD'S" Londres, Anglaise.

SIÈGE SOCIAL: 222, rue de l'Hôpital, Montréal.

DU SOIR AU LUNDI

Par PAUL PARIZEAU

Les Canadiens impressionnent

La "soirée junior" de mardi soir au Forum a été un franc succès sportif même si la foule ne fut pas aussi nombreuse que l'on aurait pu l'espérer. Pour les Canadiens, leur partie hors concours contre les Vétérans et les Étoiles juniors et seniors a valu plus de bien qu'un simple match. En fait les Canadiens ont joué avec toute l'ardeur que l'on aurait pu attendre d'eux dans une partie régulière bien que par une entente tacite et compréhensible les coups d'épaules et tous rudesses furent évités. Et nous devons ajouter qu'ils furent impressionnants. Ils ont fait montre d'une plus grande cohésion et cela est fort encourageant pour l'instructeur Dick Irvin qui avait déploré une lacune dans ce domaine depuis le commencement de la saison. Pour les Canadiens comme pour les joueurs seniors et juniors cette joute d'exhibition sera grandement profitable. Nous croyons que de genre devraient être organisées plus souvent car en plus de permettre aux Canadiens d'améliorer leur jeu d'ensemble et leur rapidité elles fourniraient aux joueurs seniors d'acquiescer de l'expérience. Dans cette partie de mardi les Canadiens ont fort impressionné. Les deux faits les plus encourageants furent probablement la tenue brillante de Léo Lamoureux sur la défense et celle de Buddy O'Connor à l'attaque.

Lamoureux est demeuré souvent sur le banc, ces derniers temps, parce que, diabolon, il n'était pas en condition. Ce ne fut sûrement pas le cas en cette circonstance. Jamais il n'a paru aussi effectif et aussi rapide. C'est dire que les Canadiens auront une solide arrière-garde lorsqu'ils recevront les Rangers samedi soir et ce serait un erreur du club new-yorkais de vouloir user de rudesse comme il le fit dans sa dernière visite ici.

Le retour de Buddy O'Connor est aussi un autre fait encourageant. Son absence s'est incontestablement fait sentir depuis le commencement de la saison. De l'avis même de Dick Irvin il est un des joueurs de centre les plus habiles du hockey. C'est une opinion que nous n'avons pas cessé de partager. Irvin a probablement agi avec sagesse en refusant de faire jouer O'Connor avant qu'il fut complètement rétabli de sa blessure à la main. Il a joué fréquemment mardi soir et a paru en meilleure forme que jamais. Pas de doute que Léo Gravelle produira davantage à côté d'un tel fabriqueur de buts. Reste à savoir si Georges Paré ou George Allen seront de taille à l'aide gauche car c'est par une erreur typographique que Gravelle a été mentionné comme ailier gauche hier dans cette chronique. Chacun sait que la "Gazette" est un allier droit comme l'est d'ailleurs Richard. Et si les Canadiens avaient deux joueurs de leur calibre à gauche ils auraient une équipe formidable. Happy.

Curry permet au Royal de vaincre Ottawa par 5 à 4

Tod Campeau se signale également avec 3 buts. McFadden brille pour les Senators.

(par Camil DesRoches)

OTTAWA, 20. (par fil direct au "Canada"). — Conduite par le brillant "Beau Brunel" Campeau qui compta trois buts et grâce au but de Floyd Curry après une minute de jeu dans la supplémentation, les joueurs de Frank Carroll ont fait les puissants seniors d'Ottawa par 4 à 4 dans ce qui fut facilement la meilleure joute de hockey que nous ayons vu cette saison dans la ligue Senior. Les joueurs furent magnifiques de courage tout simplement. Ils tirent de l'arrière par 4 à 1 après deux périodes et par 4 à 1 au début de la troisième reprise, mais trois buts réussis de Tod Campeau, dont deux en 25 secondes, suffirent à égaliser le compte. Vint ensuite le but de Curry après une minute de jeu dans la supplémentation, but qui valut une seconde victoire aux Royals sur les Senators et ils ont joué une joute de moins que ces derniers. Les deux gardiens de buts eurent passablement de travail durant la soirée. Fraser ayant 36 lancers à bloquer — il en oublia cinq en route — et McNeil, 30.

Le Royal mène. La première période fut disputée à une allure endiablée et pas moins trois ou quatre fois les deux clubs vinrent à un cheveu de l'attaque.

Gerry Plamondon fut l'autre compteur des Royals dans la 1ère période, tandis que McFadden, Check, Smart et Giesbrecht furent les compteurs du club de James McCaffrey et Tommy Gorman. Les Royals, en l'emportant, se sont approchés à deux points de la 1ère place détenue par les Senators et ils ont joué une joute de moins que ces derniers. Les deux gardiens de buts eurent passablement de travail durant la soirée. Fraser ayant 36 lancers à bloquer — il en oublia cinq en route — et McNeil, 30.

(Suite 2e page, 5e col.)

SPECIAL
LAMPE avec DYNAMO
POUR BICYCLE \$6.50
Depuis
Faites réparer votre bicyclette maintenant et confiez-nous l'entretien pour l'hiver. Satisfaction assurée.

SYLVESTRE
CYRO CYCLE & CO.
Un seul magasin
4895 St-Laurent - PL. 5924
Prix bas. St-Joseph

TRÈS SPÉCIAL
SOULIERS de quilles
pour dames et messieurs
Toutes pointures
3.45
LA PAIRE
ESCOMPTE SPECIAL
accordé aux salles de quilles, clubs sportifs, marchands etc., pour toute commande de six paires ou plus.

12 magasins pour vous servir

Pastien & Fils
CHAUSSURES DE QUALITÉ
Maison exclusivement canadienne-française

Bureau et entrepôt:
335 est, rue Notre-Dame Tél. HA. 6848

1019 est, rue STE-CATHERINE 3257 est, rue ONTARIO
1387 est, rue STE-CATHERINE 3621 est, rue ONTARIO
3411 est, rue STE-CATHERINE 2901, rue MASSON (Rosemont)
335 est, rue NOTRE-DAME 1465 est, Ave MONT-ROYAL
3767 ouest, rue NOTRE-DAME 6768, rue ST-HUBERT
3999, rue WELLINGTON 7632, rue ST-HUBERT

Le Detroit se rallie pour l'emporter, 8-6

Conacher et Syd Abel se distinguent pour les vainqueurs. — Smith et Horeck en évidence.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Un brillant ralliement des Red Wings de Detroit leur a permis de vaincre les Black Hawks de Chicago par 8 à 6 devant une foule de 16,869 personnes ici, ce soir.

Roy Conacher et Syd Abel ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux buts, tandis que Eddie Brunson, Ted Lindsay, Adan Brown et Billy Taylor obtinrent les autres. Pour les gagnants, Pete Horeck et le vétéran Clint Smith se mirent en évidence avec deux buts chacun. Bill Mostenko et Marius Furea furent les seuls autres capables de déjouer Lumley.

Au début de la 2e période, les Hawks menaient par 4 à 1, mais dans les deux derniers engagements, les Red Wings prirent le dessus et finirent par l'emporter par 8 à 6. Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

CHICAGO, 20. (A.P.). — Les buts furent marqués par les suivants: Conacher, Taylor, Lund, Conacher, Gauthier, Brown, Brunson, Douglas, McCaig, Couture.

Lors du banquet des Alouettes tenu hier soir



Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Après avoir connu une excellente saison dans le circuit Big Four, les porte-couleurs des Alouettes ont été l'objet d'un banquet hier soir, au club Saint-Denis. Pour l'occasion, les rédacteurs sportifs de la métropole et plusieurs autres figures bien connues dans le domaine sportif ont bien voulu accepter l'invitation du président Léo Dandurand pour saluer une dernière fois les Montréalais qui ont brillamment représenté la ville cette année.

Bobby Bauer compte trois buts et les Bruins défont les Leafs, 4-1

Grâce à ce triomphe, les Bostonnais s'installent en 2e position, sur un pied d'égalité avec les Canadiens. — Brimsek est solide dans ses filets.

BOSTON, 20. (C.P.). — Dirigés par la brillante tenue de Bobby Bauer à l'offensive, les Bruins de Boston ont défait les Maple Leafs de Toronto par 4 à 1 devant une foule de 13,900 personnes ici, ce soir. Grâce à ce triomphe, les Bostonnais se sont installés en deuxième position dans le classement de la ligue Nationale sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal. La défaite était la seconde seulement des Torontois depuis le début de la saison. Les joueurs de la Ville-Reine conservent toujours la 1ère place dans la ligue avec une faible marge de deux points d'avance sur leurs plus proches rivaux.

Le vétéran Bobby Bauer, capitaine, après 737 minutes, Bauer ne des Bruins, a sûrement été l'étoile de son club en comptant trois buts. Cet exploit a permis à Bauer de devenir le troisième capitaine d'une équipe à réussir le tour du chapeau cette saison. Syl Apps, des Leafs, et Toe Blake, des Bruins, sont les deux autres joueurs ayant réussi un exploit identique. Les Bruins ne tarderont pas à se lancer à l'attaque. Déterminés à venger leur échec aux mains des Canadiens le dimanche précédent, les vainqueurs ont commencé avec furie dès les premières minutes de jeu. En moins de dix minutes, les Bruins ont marqué deux buts. Le premier, après 57 secondes d'hostilités, puis 39 secondes plus tard, Milt Schmidt logea le puck derrière le cerbière. Le deuxième but fut marqué par le joueur pour enregistrer la 2e but de son club.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son 2e but de la partie. L'aide à l'attaque de Jack Crawford. Finalement, les Bruins ont gagné par 4 à 1.

Après 159 minutes de jeu dans cette première période, Bauer réussit son



Les Royaux sont les visiteurs ce soir à Valleyfield

Les Braves seront au grand complet pour cette importante joute.

Les amateurs de hockey de Valleyfield seront de nouveau servis à souhait ce soir car leurs favoris, les Braves de Valleyfield, seront en lice sur leur propre glace contre les puissants Royaux de Frank Carlin. Cela signifie qu'on assistera à une fameuse joute, rien de moins ce soir à Valleyfield et c'est une foule qui remplira l'arène de l'endroit à pleine capacité qui verra les deux clubs à l'œuvre.

Les Braves, on s'en souviendra, furent défaits par 8 à 2 par les Royaux, il y a une quinzaine de jours, mais ce n'est pas le même club qu'alors le "Maestro" Lucien Lévesque. En effet, les Braves peuvent désormais aligner la toute utile Marcel Bessette et cela suffira probablement à inspirer les Braves dans cette joute importante contre les Royaux.

Un promoteur de courses sous harnais a-t-il le droit de refuser l'inscription de chevaux et l'usage de ses écuries à un propriétaire de trotteurs? C'est la question qui a été posée hier devant le juge Fabre Surveyn en Cour supérieure. Cette histoire remonte à 1944 alors que le promoteur Emile Gauthier du Parc Richelleu intenta une action contre M. J. A. Beaujeu afin de l'empêcher de sa piste avec ses chevaux du nom de Pilot Frisco et Roxy Gratian.

Après avoir entendu plusieurs témoins et les plaidoyers des avocats du demandeur et du défendeur, le Tribunal a réservé jugement à plus tard, mais si nous en jugeons par les preuves entendues c'est le privilège d'un promoteur d'accepter ou de refuser les chevaux qu'il veut ainsi que l'usage de ses écuries dont il est l'unique propriétaire.

A moins qu'il s'agisse d'une classique pour laquelle un prix d'entrée est payé d'avance il n'en coûte rien à un propriétaire de chevaux pour inscrire un cheval dans une course. Nous avons même constaté de nombreux cas où le propriétaire décidait à la dernière minute de retirer son cheval d'une course pour l'inscrire dans une autre piste. Puisqu'aucun lien n'oblige le propriétaire à rembourser ses promesses envers un promoteur, pourquoi ce dernier ne se garderait-il pas le privilège d'agir lui-même à sa guise?

C'est "Pit" Lépine qui a été le héros des vétérans mardi soir au Forum... L'ancienne étoile du Triolore n'a pas oublié ce "poke-check" qui l'a rendu si fameux et il s'est servi avec efficacité à plusieurs reprises. Dans ses commentaires sur cette soirée nous confère Bas O'Meara parle avec enthousiasme de celui qu'il a déjà qualifié de "Bayard du Hockey". Clancy a voulu illustrer son règlement lorsqu'il a laissé une punition de dix minutes pour mauvaise conduite pour avoir voulu discuter une décision de l'arbitre Ray Gelliffe... Laurent Moquin a été nommé sur son coup de patin, vainqueur "classique" et il a fait trier l'assistance lorsqu'il a laissé le bâton de côté pour appliquer une clé de jantes à Léo Lamoureux... Question de publicité gratuite pour Eddie Quinn.

Nouvelle cédule des Royaux

Par suite de changements imprévus dans le calendrier des joutes de la ligue Senior, on a dû tracer une nouvelle cédule que nous vous communiquerons bientôt. Il s'agit d'une cédule complète pour les cinq clubs de la ligue. En attendant, nous pouvons vous offrir un calendrier complet des joutes disputées par les Royaux de Frank Carlin et nul doute que de nombreux amateurs voudront conserver cette cédule afin de savoir quand le club de Carlin jouera au Forum:

- 21 nov. — Valleyfield à Royaux.
- 27 nov. — Royaux à Shawinigan.
- 28 nov. — Shawinigan à Royaux.
- 7 déc. — Royaux à Ottawa.
- 8 déc. — Royaux à Valleyfield.
- 14 déc. — Royaux à Shawinigan.
- 19 déc. — Ottawa à Royaux.
- 22 déc. — Québec à Royaux.
- 28 déc. — Royaux à Shawinigan.
- 29 déc. — Valleyfield à Royaux.

1947

- 2 janv. — Ottawa à Royaux.
- 9 janv. — Ottawa à Royaux.
- 11 janv. — Royaux à Ottawa.
- 12 janv. — Valleyfield à Royaux.
- 18 janv. — Royaux à Shawinigan.
- 19 janv. — Shawinigan à Royaux.
- 25 janv. — Québec à Royaux.
- 28 janv. — Royaux à Ottawa.
- 28 janv. — Ottawa à Royaux.
- 28 janv. — Valleyfield à Royaux.
- 30 janv. — Royaux à Shawinigan.
- 8 fév. — Royaux à Ottawa.
- 9 fév. — Valleyfield à Royaux.
- 16 fév. — Royaux à Québec.
- 20 fév. — Shawinigan à Royaux.
- 23 fév. — Royaux à Québec.
- 27 fév. — Royaux à Valleyfield.
- 28 fév. — Québec à Royaux.
- 5 mars — Royaux à Québec.
- 7 mars — Shawinigan à Royaux.
- 9 mars — Québec à Royaux.

Nos lecteurs sont priés de prendre note que nous ne donnons aucune information sportive au téléphone.

VOYEZ d'abord pour vos

COMPLETS et PALETOTS SUR MESURES et TAILLES exclusivement pour vous

ROLAND DAGENAIS 1237 CARRE PHILIPPE 2ème plancher

Ouverts du lundi au samedi de 9 à 6 heures



Le Club Montreal S'entraînerait à la Hayane

Mel Jones, gérant général des Royaux de Montréal, nous déclarait hier soir, les championnats de la ligue internationale et détenteurs de la coupe des Gouverneurs, s'entraîneraient probablement à la Hayane le printemps prochain. Toutefois, Mel Jones a ajouté qu'il n'y avait rien de définitif à ce sujet en raison de certaines difficultés matérielles. Le gérant général du Royal a mentionné également qu'il doutait beaucoup si les joueurs pourrions nous voir l'exhibition contre des clubs de la Hayane, car, on le sait, plusieurs joueurs de cet endroit ont été bannis l'été dernier par le haut commissaire du hockey organisé, M. L. Chandler. Selon Mel Jones, si les Royaux se voient dans l'impossibilité de s'entraîner à la Hayane, ils s'entraîneront alors à Mobile.

En s'entraînant à Mobile, les Royaux seraient favorisés d'avantage. En effet, c'est à cet endroit que s'entraînent habituellement les clubs Mobile, St-Paul et Fort Worth, trois clubs faisant partie du système de fermes des Dodgers de Brooklyn de la ligue Nationale. Comme ils sont eux-mêmes un club ferme des Dodgers, les Royaux pourraient alors jouer plusieurs rencontres d'exhibition contre ces autres clubs durant le prochain hiver d'entraînement. A tout événement, Mel Jones fournira de plus amples détails à ce sujet, dès qu'il connaîtra officiellement l'endroit où les représentants du circuit s'entraîneront le printemps prochain.

Jarrell et Scott en vedette dans la ligue Border

OGDENSBURG, N. Y., (A.P.). — Richard C. Kopke, secrétaire de la ligue de baseball Border, a dit qu'il espérait que le joueur gaucher Arnie Jarrell, des Pontes de Kingston, avait alloué le moins de points à ses rivaux et remporté le plus de victoires dans le circuit. Jarrell avait en effet remporté huit victoires et subi le revers huit fois seulement. Il a alloué en moyenne 2.30 points mérités par partie. Incidemment, disons que les Pontes ont terminé la saison en troisième place avec 101 points.

James Scott, lanceur et gérant du club Watertown, a conservé la meilleure moyenne chez les artilleurs avec l'excellent record de 15 victoires et quatre défaites, pour une moyenne de 2.50. Les Pontes ont terminé la saison en troisième place avec 101 points. Jarrell a lancé dans le plus de parties, a fait mordre la poussière à 170 frappeurs.

L'an dernier, la ligue Border, de catégorie "C" comprenait les clubs de Watertown, Ogdensburg, Albany, Kingston, Schenectady, Troy, Saratoga, et Sherbrooke. Plusieurs clubs sont intéressés à faire partie de ce circuit l'été prochain. Déjà, les officiels de la ligue ont reçu une demande de franchise d'une équipe d'Ottawa.

DILL, CHAMPION FRAPPEUR DE LA LIGUE BORDER

OGDENSBURG, N. Y., 20. (A.P.). — Bob Dill, voltigeur des Cayugas de Auburn, après avoir débuté la saison avec les Cayugas, a remporté le championnat des frappeurs de la ligue Border pour la saison 1946. En plus de conserver la meilleure moyenne au bâton, Bob Dill a fait compter le plus de coups de circuit, 16, et le plus de points mérités, 37, en 98 parties.

Il a réussi 24 coups de buts et fait enregistrer 11 points. Dill a été élu meilleur joueur de la ligue de New York, de la ligue de hockey Nationale. Ralph Atkins, premier-but de Auburn s'est classé deuxième avec un pourcentage de 37.4 en 105 parties. Hank Pavlik, de Ogdensburg, a enregistré 16 coups de circuit, 15, soit un peu plus que le total de son coéquipier McLean.

JEUNE JOUEUR QUI JOUE AUX ETATS-UNIS SANS PERMISSION

On a rapporté à Winnipeg hier que Jack Gordon, jeune joueur de Winnipeg qui brillait pour les Rangers de Winnipeg, catégorie junior, la saison dernière, portait sans permission les couleurs des Royaux de New York de la ligue amateur des Etats-Unis. Le club forme des Rangers de New York de la ligue Nationale. En effet, les Rangers de Winnipeg n'ont donné aucun transfert à Gordon.

La direction des Rangers a annoncé qu'elle avait porté plainte auprès de la Manitoba Amateur Association, qui, à son tour, aurait soumis le cas à la C.A.H.A., mais les Rangers font remarquer en fin de compte, qu'ils ne savent pas ce que la C.A.H.A. a fait dans toute cette affaire. Une autre affaire mystérieuse de la C.A.H.A., quoi.

LANCEURS CEDES PAR LES CUBS AU CLUB LOS ANGELES

Les Cubs de Chicago de la ligue Nationale ont annoncé hier qu'ils avaient cédé les lanceurs Verne Olsen et Les Fleming au club Los Angeles de la ligue de la Côte du Pacifique, sans condition aucune, pour une somme de 438 et un simple. Les Cubs ont fait justice la saison dernière à cause d'une blessure à une jambe tandis que Fleming n'a lancé qu'à quelques rares reprises.



Ligue Tempo

L'équipe Tempo a rejoint le ligue en première place de la section Jacques-Cartier, dans la ligue de quilles des Typos, en gagnant 2 points contre Ludlow, tandis que Tempo n'a pris qu'un point contre Caméo. Dans la section 145, le Compo a augmenté son avance en gagnant trois points contre le Coronet. Le Metro a gagné son match contre le Lino par défaut, comme le Lino n'allait que deux joueurs.

S. Laminie, du Metro, a réussi un total de 444 pour la journée. A. Villeneuve au Typo a roulé le meilleur simple, 184. Les autres qui ont joué plus de 400 sont: Villeneuve, 437; A. Durand, 406; C. Molinari, 439; A. Sénéchal, 415 et C. Villeneuve, 401.

Voici les résultats:

COMPO

A. Durand	120	127	125	372
E. Quenneville	125	112	115	352
A. Lemielle	95	113	89	297
L. Dinele	160	84	121	375
C. Molinari	129	141	121	391
Totaux	629	587	571	1757

CORONET

R. Scott	125	130	103	358
R. Dubois	106	111	108	325
R. Leduc	114	85	80	279
C. Molinari	141	129	169	439
J. Demuy	110	109	110	329
Totaux	605	565	577	1747

Compo gagne 2 parties, 3 points.

LUDLOW

A. Cohn	137	137	98	370
B. Fournier	105	111	102	318
H. Major	108	108	111	327
M. Thibault	129	91	133	353
C. Villeneuve	123	176	102	401
Totaux	602	623	544	1779

Tempo gagne 2 parties, 2 points.

CAMEO

R. Leduc	68	115	91	274
M. Cebana	88	122	163	373
A. Aubry	104	86	123	313
A. Durand	124	127	155	406
P. Melfranco	143	127	133	403
Totaux	527	542	665	1734

Tempo gagne 2 parties, 2 points.

TYPO

A. Bessette	80	94	95	269
R. Croteau	99	80	91	270
P. Andry	89	109	72	270
J.-P. Cantin	112	70	115	300
A. Villeneuve	125	184	128	437
Totaux	505	547	504	1556

Caméo gagne 2 parties, 2 points.

LINO

Dumny	100	100	100	300
P. Vige	150	94	102	346
Dumny	100	100	100	300
H. Laverdure	108	145	103	356
Dumny	100	100	100	300
Totaux	558	539	505	1602

METRO

E. McGown	116	121	96	333
S. Laminie	169	132	143	444
Dumny	100	100	100	300
C. Desjardins	131	88	115	334
A. Sénéchal	144	130	141	415
Totaux	660	571	595	1826

LE CLASSEMENT Section "Jacques-Cartier"

Type	G.	P.	Pts	Total
Typo	13	8	17	12399
Tempo	13	8	17	12322
Metro	12	9	16	12000
Caméo	7	14	8	11792

Section 145

Type	G.	P.	Pts	Total
Compo	13	8	17	12373
Coronet	17	18	12	12373
Verchères	12	10	10	11563
Marquette	11	17	10	11112
Joliette	11	21	8	11110

Plus haute partie simple: M. Doris Demers, 164; F. Paquette Moquette, 126.

Plus haut total pour (3) parties: M. Paul Moniky 398; F. Denise Sine, 398.

Membre de l'équipe des "300": (section féminine) Denise Shea 333.

Ligue Bellevue

Les Aigles, dirigés par leur brillant capitaine René Plante qui a roulé un magnifique triple de 448, dont un simple de 181, ont conservé leur avance en première position en prenant trois points contre les Vautours. Hector Sasseville a affiché une autre belle tenue, en roulant un triple de 438 et un simple de 163. Roland Bouchard a aussi brillé avec un simple de 154, tandis qu'Alain Pelletier roulait un simple de 152.

Les Loups ont pris trois points sur les Hiboux pour demeurer en deuxième position. René Goyette a roulé un triple de 388 pour les vainqueurs.

Les meilleurs résultats: René Plante, 448; Hector Sasseville, 438; René Goyette, 388; Alain Pelletier, 396; Roland Bouchard, 337; Geo. Renaud, 318; Roland Cérat, 312.

Position des équipes:

G.	P.	Pts	Total	
Les Aigles	12	3	15	8823
Les Loups	8	7	10	8221
Les Hiboux	5	10	6	8973

Ligue Belmont

Les amateurs qui aiment à voir du jeu intéressant devraient se rendre en grand nombre aux parties de la ligue de quilles Belmont. En effet, cette ligue qui aligne des joueurs de fort calibre se joue tous les mercredis et vendredis soirs à la salle Belmont. Les équipes qui composent les équipes de cette ligue jouent des parties très intéressantes tous les jours au programme. La ligue de quilles Belmont dont la catégorie est "B" lance un défi à toute équipe de ce calibre. Pour information veuillez appeler le 6255, les derniers résultats de la ligue.

Les Aigles ont gagné 3 parties.



Cortez et Bell contre les deux Lortie ce soir

Ils se rencontreront dans un match par équipes au St-Jacques.

Les amateurs de la lutte qui sont désireux d'assister à des rencontres par équipes pourront combler leur désir, en se rendant ce soir, à la salle du marché St-Jacques. En effet, le promoteur Ray Lamontagne a bûlé un match par équipes qui sera fort goûté de l'assistance. Il s'agit des frères Lortie, Paul et Bob, qui en viendront aux prises avec Manuel Cortez et Ted Bell. Les deux Lortie sont très populaires auprès des fervents montrealais. Ils sont de ces gladiateurs qui habituellement excellent dans les rencontres par équipes.

Toutefois, ce soir, les Lortie affronteront deux solides lutteurs scientifiques. En Cortez et Bell, les Montrealais trouveront de l'opposition. Cortez, champion mondial poids lourd junior, et Bell seront le choix de plusieurs pour capturer les honneurs du combat.

Un nouveau-venu se battra dans la rencontre semi-finale. C'est nul autre que Bull Curry, un athlète de Boston, reconnu comme étant un véritable vainqueur de matches.

Jarrell aura pour tâche facile en mains et il devra disputer la victoire au réputé Georges Cagney, l'as de la vieille capitale. Ce match devrait être très excitant et fertile en émotions.

Dans le spécial au programme, Archie Campbell affrontera le brillant gladiateur grec, Mike Demetre. Campbell et Demetre sont deux lutteurs possédant pratiquement un style identique. La lutte devrait être très intéressante. Edouard Ben Jackson, surnommé l'enthonhomme de l'arène, et Young McCoy, feront les frais de la rencontre préliminaire. Une foule nombreuse devrait être témoin de ces matches ce soir, au St-Jacques.

Les amateurs de la lutte qui sont désireux d'assister à des rencontres par équipes pourront combler leur désir, en se rendant ce soir, à la salle du marché St-Jacques. En effet, le promoteur Ray Lamontagne a bûlé un match par équipes qui sera fort goûté de l'assistance. Il s'agit des frères Lortie, Paul et Bob, qui en viendront aux prises avec Manuel Cortez et Ted Bell. Les deux Lortie sont très populaires auprès des fervents montrealais. Ils sont de ces gladiateurs qui habituellement excellent dans les rencontres par équipes.

Toutefois, ce soir, les Lortie affronteront deux solides lutteurs scientifiques. En Cortez et Bell, les Montrealais trouveront de l'opposition. Cortez, champion mondial poids lourd junior, et Bell seront le choix de plusieurs pour capturer les honneurs du combat.

Un nouveau-venu se battra dans la rencontre semi-finale. C'est nul autre que Bull Curry, un athlète de Boston, reconnu comme étant un véritable vainqueur de matches.

Jarrell aura pour tâche facile en mains et il devra disputer la victoire au réputé Georges Cagney, l'as de la vieille capitale. Ce match devrait être très excitant et fertile en émotions.

Dans le spécial au programme, Archie Campbell affrontera le brillant gladiateur grec, Mike Demetre. Campbell et Demetre sont deux lutteurs possédant pratiquement un style identique. La lutte devrait être très intéressante. Edouard Ben Jackson, surnommé l'enthonhomme de l'arène, et Young McCoy, feront les frais de la rencontre préliminaire. Une foule nombreuse devrait être témoin de ces matches ce soir, au St-Jacques.

Les amateurs de la lutte qui sont désireux d'assister à des rencontres par équipes pourront combler leur désir, en se rendant ce soir, à la salle du marché St-Jacques. En effet, le promoteur Ray Lamontagne a bûlé un match par équipes qui sera fort goûté de l'assistance. Il s'agit des frères Lortie, Paul et Bob, qui en viendront aux prises avec Manuel Cortez et Ted Bell. Les deux Lortie sont très populaires auprès des fervents montrealais. Ils sont de ces gladiateurs qui habituellement excellent dans les rencontres par équipes.

Toutefois, ce soir, les Lortie affronteront deux solides lutteurs scientifiques. En Cortez et Bell, les Montrealais trouveront de l'opposition. Cortez, champion mondial poids lourd junior, et Bell seront le choix de plusieurs pour capturer les honneurs du combat.

Un nouveau-venu se battra dans la rencontre semi-finale. C'est nul autre que Bull Curry, un athlète de Boston, reconnu comme étant un véritable vainqueur de matches.

Jarrell aura pour tâche facile en mains et il devra disputer la victoire au réputé Georges Cagney, l'as de la vieille capitale. Ce match devrait être très excitant et fertile en émotions.

Dans le spécial au programme, Archie Campbell affrontera le brillant gladiateur grec, Mike Demetre. Campbell et Demetre sont deux lutteurs possédant pratiquement un style identique. La lutte devrait être très intéressante. Edouard Ben Jackson, surnommé l'enthonhomme de l'arène, et Young McCoy, feront les frais de la rencontre préliminaire. Une foule nombreuse devrait être témoin de ces matches ce soir, au St-Jacques.

Les amateurs de la lutte qui sont désireux d'assister à des rencontres par équipes pourront combler leur désir, en se rendant ce soir, à la salle du marché St-Jacques. En effet, le promoteur Ray Lamontagne a bûlé un match par équipes qui sera fort goûté de l'assistance. Il s'agit des frères Lortie, Paul et Bob, qui en viendront aux prises avec Manuel Cortez et Ted Bell. Les deux Lortie sont très populaires auprès des fervents montrealais. Ils sont de ces gladiateurs qui habituellement excellent dans les rencontres par équipes.

Toutefois, ce soir, les Lortie affronteront deux solides lutteurs scientifiques. En Cortez et Bell, les Montrealais trouveront de l'opposition. Cortez, champion mondial poids lourd junior, et Bell seront le choix de plusieurs pour capturer les honneurs du combat.

Un nouveau-venu se battra dans la rencontre semi-finale. C'est nul autre que Bull Curry, un athlète de Boston, reconnu comme étant un véritable vainqueur de matches.

Jarrell aura pour tâche facile en mains et il devra disputer la victoire au réputé Georges Cagney, l'as de la vieille capitale. Ce match devrait être très excitant et fertile en émotions.

Dans le spécial au programme, Archie Campbell affrontera le brillant gladiateur grec, Mike Demetre. Campbell et Demetre sont deux lutteurs possédant pratiquement un style identique. La lutte devrait être très intéressante. Edouard Ben Jackson, surnommé l'enthonhomme de l'arène, et Young McCoy, feront les frais de la rencontre préliminaire. Une foule nombreuse devrait être témoin de ces matches ce soir, au St-Jacques.

Les amateurs de la lutte qui sont désireux d'assister à des rencontres par équipes pourront combler leur désir, en se rendant ce soir, à la salle du marché St-Jacques. En effet, le promoteur Ray Lamontagne a bûlé un match par équipes qui sera fort goûté de l'assistance. Il s'agit des frères Lortie, Paul et Bob, qui en viendront aux prises avec Manuel Cortez et Ted Bell. Les deux Lortie sont très populaires auprès des fervents montrealais. Ils sont de ces gladiateurs qui habituellement excellent dans les rencontres par équipes.

Toutefois, ce soir, les Lortie affronteront deux solides lutteurs scientifiques. En Cortez et Bell, les Montrealais trouveront de l'opposition. Cortez, champion mondial poids lourd junior, et Bell seront le choix de plusieurs pour capturer les honneurs du combat.

Un nouveau-venu se battra dans la rencontre semi-finale. C'est nul autre que Bull Curry, un athlète de Boston, reconnu comme étant un véritable vainqueur de matches.

Jarrell aura pour tâche facile en mains et il devra disputer la victoire au réputé Georges Cagney, l'as de la vieille capitale. Ce match devrait être très excitant et fertile en émotions.

Dans le spécial au programme, Archie Campbell affrontera le brillant gladiateur grec, Mike Demetre. Campbell et Demetre sont deux lutteurs possédant pratiquement un style identique. La lutte devrait être très intéressante. Edouard Ben Jackson, surnommé l'enthonhomme de l'arène, et Young McCoy, feront les frais de la rencontre préliminaire. Une foule nombreuse devrait être témoin de ces matches ce soir, au St-Jacques.

Les amateurs de la lutte qui sont désireux d'assister à des rencontres par équipes pourront combler leur désir, en se rendant ce soir, à la salle du marché St-Jacques. En effet, le promoteur Ray Lamontagne a bûlé un match par équipes qui sera fort goûté de l'assistance. Il s'agit des frères Lortie, Paul et Bob, qui en viendront aux prises avec Manuel Cortez et Ted Bell. Les deux Lortie sont très populaires auprès des fervents montrealais. Ils sont de ces gladiateurs qui habituellement excellent dans les rencontres par équipes.

Toutefois, ce soir, les Lortie affronteront deux solides lutteurs scientifiques. En Cortez et Bell, les Montrealais trouveront de l'opposition. Cortez, champion mondial poids lourd junior, et Bell seront le choix de plusieurs pour capturer les honneurs du combat.

Un nouveau-venu se battra dans la rencontre semi-finale. C'est nul autre que Bull Curry, un athlète de Boston, reconnu comme étant un véritable vainqueur de matches.

Jarrell aura pour tâche facile en mains et il devra disputer la victoire au réputé Georges Cagney, l'as de la vieille capitale. Ce match devrait être très excitant et fertile en émotions.

Dans le spécial au programme, Archie Campbell affrontera le brillant gladiateur grec, Mike Demetre. Campbell et Demetre sont deux lutteurs possédant pratiquement un style identique. La lutte devrait être très intéressante. Edouard Ben Jackson, surnommé l'enthonhomme de l'arène, et Young McCoy, feront

La bourse baisse, mais le bé est au plus haut sommet depuis 26 ans

POTINS FINANCIERS

La bourse de N.Y. était de nouveau avilie, hier, et les boursiers de Montréal et de Toronto paraissent encore s'en ressentir. Quant à notre marché d'obligations, il était plutôt plus actif, tandis que le marché des obligations de N.Y. a paru décidément indécis.

Il y eut avilissement quasi-général des stocks, hier, à Wall Street, en anticipation d'un arrêt général des activités économiques par suite de la grève du charbon mou, attendu pour aujourd'hui aux États-Unis. Personne n'ignore que la cessation de tout travail par les 400,000 mineurs des 3,300 mines de charbon mou, en opération présente, entraînerait en effet une paralysie à brève échéance, la cessation des opérations dans la majorité des industries de base, telles que l'acier, les chemins de fer, les navires, etc., indirectement, l'arrêt des activités dans bien des industries secondaires.

En face des perspectives d'un tel chaos économique, l'appréhension des spéculateurs, est, certes, justifiée, d'autant plus que le manque de fermeté, montrée par les autorités gouvernementales, peut conduire à tout, à cette époque d'effervescence. Nul doute, qu'à la suite du désarroi économique, attendu aux États-Unis, nos autorités s'efforceront de nouvelles lois pour prévenir une telle calamité nationale, car, il n'y a rien comme le chaos économique et ce qui se passe outre-frontière ne tardera pas à être imité, ici, particulièrement, si les unionistes veulent, encore une fois, leurs revendications démesurées, pour un franc succès. En face de l'affirmation hier par un chef unioniste des E.-U., à l'effet que "si la troupe, ni les jonctions, ni l'incarcération n'ont pu empêcher leurs représentants mineurs de produire une seule tonne de charbon et que seul le courage des mineurs qui veulent bien risquer leur vie en descendant chaque jour dans les puits est capable d'en produire", c'est dire que la solution du présent conflit ouvrier révèle "un aspect social aussi bien qu'économique", et, qu'il faut donc, à la fois, de part et d'autre, les choses peuvent se compliquer au point de faire de la démocratie une véritable farce, sans oublier le fait que ces conflits sociaux, habituellement par une lutte sociale...

C'est cette après-midi à 3 heures qu'Ogilvie Flour Mills tiendra son assemblée annuelle, dans notre ville.

L'excellence de la position financière de Lake of the Woods Milling Co. lui permet d'envisager l'avenir avec confiance

Lake of the Woods Milling Company Limited et ses filiales entièrement contrôlées rendent public, ce matin, leur bilan, couvrant l'exercice financier clos le 31 août 1946. Comme il s'agit d'une minoterie ayant son siège social dans notre ville, nous nous empressons d'en faire ressortir les activités, d'autant plus que maints résidents de Montréal et de la province détiennent de ses valeurs.

Gain, équivalent à \$3.50 par action ordinaire vs \$1.93 antérieurement.

Une analyse de son état financier annuel permet de constater que cette minoterie, tout comme celles qui ont été créées de nos jours, traverse une ère de prospérité fort intéressante. En effet, son profit net, pour le dernier exercice, après paiement de l'intérêt sur les emprunts bancaires et déduction faite de \$88,197 pour la dépréciation, \$442,217 pour les taxes, et, enfin, après l'affectation d'un bon montant pour les mauvaises créances, etc., s'est élevé à \$622,386 en regard de \$389,526 durant l'année précédente, soit donc l'équivalent de \$3.50 par action ordinaire vs \$1.93. Ce gain doit être d'autant plus apprécié que les actionnaires, actuels et potentiels, de cette entreprise qu'avant la guerre, soit en 1938, l'entreprise avait accusé un déficit de \$272 par action de la même catégorie. Il n'est pas sans étonnant que la direction de cette compagnie ait porté, récemment, le taux du dividende régulier trimestriel à 40 cents par action ordinaire, au lieu de 30 cents antérieurement. Incidemment, ce dernier taux était en vigueur depuis décembre 1941. Nous tenons, ici, à faire remarquer au public qu'en même temps que l'on hausse le taux du dividende, payable le 2 décembre de cette année, on a déclaré un boni de 40 cents; ce qui porte, donc, la distribution des dividendes cette année sur les actions ordinaires de cette compagnie au chiffre le plus élevé encore vu depuis 1931. Sait-on que, de juin 1928 au 1er mars 1931, il a été distribué annuellement un dividende de \$3.20 par action ordinaire? Faut-il en conclure que le taux élevé actuel du dividende persiste pendant des années? Vraisemblablement, en se basant sur ce qui suit.

L'avenir immédiat intéressant, mais, il ne faut pas perdre de vue les problèmes de rajustements futurs.

Un coup d'oeil sur l'actif global de Lake of the Woods Milling Company Limited s'établissant à \$11,360,309 au 31 août de cette année, révèle, en effet, pour \$6,380,827 de disponibilités, en regard d'un passif exigible de \$2,757,401; ce qui signifie donc que l'entreprise dispose d'un fonds de roulement de \$3,623,426, en regard de \$863,725 seulement avant la guerre, soit en 1938. Un tel capital net d'exploitation fortement accru, à cette époque où il faut payer les taxes et les autres dépenses de l'armée de l'Europe et de l'Asie, constitue un facteur des plus favorables. Il va sans dire qu'il permettra, aussi, grandement à cette entreprise de s'ajuster rapidement aux conditions nouvelles, résultant du passage de l'économie de guerre à l'économie de paix, passage qui ne sera complété que lorsque toutes les mesures de contrôle en cours depuis le début des hostilités auront été entièrement éliminées.

Si certaines mesures restrictives, imposées par nos autorités, ont affecté quelque peu le volume de ventes au pays durant la période s'étendant d'avril à août 1946, il n'en est pas moins vrai que ce dernier s'est maintenu à un niveau satisfaisant. Par contre, les envois de farine, etc., à l'étranger furent fort élevés durant le dernier exercice financier, et, ils devraient continuer de l'être, suivant ce qui ressort des remarques formulées par M. C. H. G. Short, son président et directeur-gérant dans le rapport envoyé ce matin aux actionnaires. Ne laisse-t-il pas entendre, en effet, que les perspectives sont encore intéressantes pour l'industrie meunière canadienne, du moins en ce qui concerne l'avenir immédiat? Tout indiquerait, d'ailleurs, encore, que la demande étrangère sera telle, au cours du nouvel exercice financier qu'il faudra, alors, produire à pleine capacité.

Bien que ces données puissent inviter à l'optimisme, il faut se garder de tout fol enthousiasme, d'autant plus que M. Short n'a pas hésité à dire que la minoterie devra affronter maints problèmes de rajustements, aussi bien en ce qui concerne les opérations domestiques qu'étrangères, et cela dans un avenir probablement pas très éloigné. En ce qui concerne les opérations domestiques, ce n'est, certes, pas sans raison qu'il affirme qu'il faudra, un jour ou l'autre, s'attendre à ce que la politique de stabilisation et de subsides présentement en cours prenne fin. Rien de plus logique, à notre opinion, après ce qui se passe au sujet des contrôles des prix aux États-Unis. Quant aux exportations de farine et de blé en Europe, elles ne se maintiendront pas toujours aux niveaux records actuels, car, dès la réhabilitation des conditions économiques sur ce vieux Continent, il y aura contraction dans la demande pour ces produits et alors... verront-ils l'ère des surplus de blé recommencer?

Dans le temps comme dans le temps, diront les optimistes et peut-être non sans raison, d'autant plus que le président de Lake of the Woods n'a pas hésité à dire, dans son message aux actionnaires, que "l'excellence de la position financière de l'entreprise qu'il dirige avec d'autant plus d'habileté qu'il est fort bien secondé par un conseil d'administration, composé d'hommes d'affaires et de financiers compétents, permet à l'entreprise d'envisager l'avenir avec confiance". C'en est assez pour expliquer la fermeté de ses titres à la bourse de ces quelques temps, en dépit de la nervosité persistante de la liste mobilière.

Marcel Clément

Nos banquiers



M. H. Stevenson, qui a été réélu, hier, président de la Barclays Bank (Canada).

Bon trimestre pour Noranda M.

81 cents par action vs 61 cents précédemment

Les profits nets estimatifs de Noranda Mines Limited se sont élevés pendant le troisième trimestre; ils se sont élevés à \$1,810,402 ou 81 cents par action à comparer avec \$1,373,095 ou 61 cents par action pour le deuxième trimestre. La production et les revenus divers ont formé un total de \$2,611,584 contre \$2,178,410 le trimestre précédent; les impôts ont été de \$547,000 au lieu de \$378,000 et les frais de \$116,182 contre \$132,312.

Pour les neuf premiers mois de l'année, les profits nets se sont élevés à \$5,080,402 ou \$2.27 par action, à comparer avec \$6,855,486 ou \$3.00 par action, pour la même période de l'année dernière. Les revenus ont été de \$10,771,584 au lieu de \$13,696,799; les frais, de \$3,836,182 contre \$4,106,313; et les impôts, de \$1,530,000 contre \$2,410,000.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par The Investment Dealers Association of Canada.

Obligations Industrielles

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations Immobilières

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Chemins de fer et de Navigation

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Travaux Publics

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Services Publics

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Commerce

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Diverses

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Travaux Publics

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Commerce

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Diverses

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Travaux Publics

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Commerce

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Diverses

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Obligations de Travaux Publics

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Bourse de MONTRÉAL

92 valeurs vs 24 gains hier sur la place locale — Noranda, affectée par la grève de ses mineurs, dégringola de 1 1/2 point

La liste locale irrégulièrement à la baisse hier, par suite de l'hésitation persistante des stocks américains, par suite de l'impasse du charbon.

Sur 150 valeurs, échangées hier, 24 furent à la hausse, tandis que 92 furent à la baisse et que 64 demeurèrent inchangées.

37,900 actions industrielles furent échangées hier, en regard de 34,800 la veille. Quant au volume d'échanges des titres miniers, il s'éleva à 108,500 actions, contre 114,600 la veille.

Noranda a glissé de 1 1/2 point à 47 1/2, le nouveau cours de la mine doit être mis en vigueur vendredi, au même groupe Smelter, Nickel et Hudson Bay ont baissé d'une petite fraction. Aluminium s'est maintenu à 190.

Parmi les papeteries, Fraser a fait une chute de 2 points et International Paper a reculé de 1 point. Abitibi, Price, Lehigh, Consolidated Paper, Dominion et M. & O. Paper ont essuyé des pertes fractionnaires.

Les services publics ont peu oscillé. Bell Telephone a baissé de 1 point. Canadian Pacific et Shawinigan Power ont reculé une petite fraction; Canadian Pacific et Shawinigan Power ont reculé une petite fraction.

Un nombre des titres industriels divers, Canadian Breweries a glissé d'un point; Industrial Alcohol et Distillers ont reculé une fraction. Int. Pate a touché le creux de l'année à 13 1/2. Cement Dominion Steel "B", General Steel Works, Massey Harris et Montreal Locomotive se sont légèrement relevés.

Plusieurs Dominion Textile a haussé d'une fraction. À la section minière, East Sullivan a reculé de 10 cents, Louisville et Goldbeam, de 7 cents; O'Brien, Cournor et Lake Rowan ont baissé de 1 à 5 cents.

Moyenne de la Bourse de Montréal

10	20	30	40	50
10	20	30	40	50

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities Corporation Ltd.

Titre	1945	1946
Alcan. 1st. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 2nd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 3rd. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 4th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 5th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 6th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 7th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 8th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 9th. 5%	101 1/2	101 1/2
Alcan. 10th. 5%	101 1/2	101 1/2

Cours des actions

Cours fournis par The Investment Dealers Association of Canada.

Janv. 1946	86.9	145.4	410.80	115.7
Janv. 1946	71.8	115.7	280.76	65.7

Cours des huiles

Investment Foundation Ltd., 30 cents par action, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 16 décembre

